



**UNHCR**  
The UN Refugee Agency



**Âge, genre et diversité**  
version textuelle - cours de formation AGD

# Table des matières

## Module 1 : Introduction au cours..... 6

Bienvenue .....	6
Qu'allez-vous apprendre ?.....	6

## Module 2 : L'approche AGD et l'environnement de protection... 8

Votre compréhension de l'approche AGD du HCR .....	8
Qu'est-ce que l'AGD ? .....	8
Qu'est-ce que l'AGD n'est pas ? .....	9

### AGD : Signification et principes..... 9

Regarder et voir .....	9
Comprendre l'approche AGD .....	10

### L'importance de l'AGD..... 11

Pourquoi est-il important d'analyser l'âge, le genre et la diversité ? .....	11
L'approche AGD en action .....	12
Qu'est-ce que l'approche tenant compte de l'AGD nous aide à faire ? .....	13

### AGD : l'environnement de protection ..... 14

Les relations et l'environnement de protection .....	14
Comprendre nos relations .....	15
Quelles sont les causes de l'exposition au risque ? .....	17
Normes culturelles et implications pour la protection.....	17
Notre approche des normes culturelles .....	18
Autres facteurs environnementaux influant sur la protection .....	19

### AGD et risques en matière de protection..... 20

Comment les circonstances individuelles créent des risques en matière de protection .....	20
---	----

## Module 3 : Âge, genre, diversité et intersectionnalité ..... 24

### Âge..... 24

Pourquoi est-il important de s'intéresser à l'âge ? .....	24
Comment l'âge influe-t-il sur l'exposition aux risques ? .....	25

<b>Genre</b> .....	<b>26</b>
Pourquoi est-il important de s'intéresser au genre ?.....	26
Les différences entre le sexe et le genre .....	27
Sexe, genre et risques en matière de protection .....	28
Conséquences en matière de protection et implications en matière de programmation .....	28
L'approche du HCR en matière d'égalité des genres .....	29
Les engagements du HCR à l'égard des femmes et des filles .....	30
<b>Diversité</b> .....	<b>31</b>
Pourquoi s'intéresser à la diversité ?.....	31
<b>Intersectionnalité</b> .....	<b>33</b>
Comprendre l'intersectionnalité.....	33
Des marqueurs d'identité qui se recoupent .....	34
Présentation du prisme de l'AGD .....	34
Utilisation des différentes facettes du prisme de l'AGD .....	35
<b>Module 4 : Politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018 et actions dans ce domaine</b> .....	<b>37</b>
Qui est responsable de l'approche AGD ?.....	37
Actions clés obligatoires de la politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018....	38
L'approche AGD du HCR dans notre travail.....	39
<b>Module 5 : Données ventilées</b> .....	<b>40</b>
Que sont les données ventilées ? .....	40
Données ventilées : vrai ou faux ?.....	41
Comment obtenir des données ventilées .....	42
Ventilation des données selon l'AGD et programmation.....	43
Exemples sur le terrain .....	44
<b>Module 6 : Approches participatives</b> .....	<b>46</b>
Conseils pour l'utilisation des approches participatives .....	46
Que sont les approches participatives ?.....	47
Exemples sur le terrain .....	48
Utiliser diverses méthodologies participatives .....	49
Adapter les méthodologies participatives.....	50
Exemple sur le terrain : se mettre à la place des réfugiés .....	51

## **Module 7 : Programmation axée sur les personnes.....52**

Placer les personnes déplacées de force et apatrides au cœur de la programmation.....	52
Appliquer le prisme de l'AGD pour comprendre les risques en matière de protection.....	53
Appliquer le prisme de l'AGD.....	54
Risque spécifique en matière de protection.....	54
Que voyez-vous lorsque vous appliquez le prisme de l'AGD ?.....	56
Rendre les programmes inclusifs et non discriminatoires pour tous.....	57
L'exemple des programmes d'éducation.....	57
Exemples sur le terrain (Bangladesh).....	58
Exemples sur le terrain (Syrie).....	59
Exemples sur le terrain (Japon).....	60
Appliquer une approche fondée sur les droits et une approche communautaire.....	60
Exemples sur le terrain.....	61
Promouvoir une approche d'équipe multifonctionnelle.....	62
Pourquoi avons-nous besoin de l'approche d'équipe multifonctionnelle ?.....	63
Exemples sur le terrain - une approche d'équipe multifonctionnelle.....	64

## **Module 8 : Approche duale et travail avec des groupes spécifiques .....65**

Présentation de l'approche duale.....	66
Identifier les actions ciblées.....	66
Personnes âgées.....	67
Personnes handicapées.....	67
Enfants.....	68
Jeunes.....	69
Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ+).....	71
Femmes et filles.....	72
Les cinq engagements du HCR à l'égard des femmes et des filles.....	73
Étude de cas.....	74
Hommes et garçons.....	75
Minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, et groupes indigènes.....	75
Changer les attitudes et promouvoir le respect de la diversité.....	76
À garder à l'esprit.....	76

## **Module 9 : Redevabilité envers les personnes affectées ..... 77**

Introduction à la redevabilité envers les personnes affectées.....	77
Redevabilité envers les communautés .....	79
Passer d'une communication unidirectionnelle à une communication bidirectionnelle .....	79
Pourquoi la communication est-elle si importante ?.....	80
A quoi ressemble une bonne communication .....	81
Actions clés en matière de retour d'information et de réponse.....	81
Qu'est-ce qu'un système de retour d'information ? .....	82
Fermer la boucle de retours.....	83
Que pourrait-il se passer sans systèmes de retour d'information et de réponse ? .....	84
Exemples sur le terrain .....	85

### **AGD et redevabilité ..... 87**

Qui est responsable ? .....	87
-----------------------------	----

## **Module 10 : AGD et programmation ..... 88**

L'AGD dans la programmation du HCR.....	88
Planifier pour obtenir des résultats .....	88
Obtenir des résultats.....	89
Montrer des résultats .....	89
Rapport sur les résultats de la mise en œuvre de l'approche AGD .....	90
Mesures que vous pouvez prendre .....	90
Points essentiels.....	91

### **Ressources..... 92**



# Module 1 : Introduction au cours

## Bienvenue

Bienvenue dans la version textuelle du cours de formation sur l'âge, le genre et la diversité (AGD). Cette version textuelle a été développée à des fins d'accessibilité et complète les modules d'apprentissage en ligne de l'AGD. Ce manuel est composé de 10 modules qui s'alignent sur les modules de micro-apprentissage en ligne de l'AGD :

Module 1 : Introduction au cours

Module 2 : L'approche AGD et l'environnement de protection

Module 3 : Âge, genre, diversité et intersectionnalité

Module 4 : Politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018 et actions dans ce domaine

Module 5 : Données ventilées

Module 6 : Approches participatives

Module 7 : Approche axée sur les personnes

Module 8 : Approche duale et travail avec des groupes spécifiques

Module 10 : AGD et programmation

## Qu'allez-vous apprendre ?

Durant ce cours, nous examinerons les principes de base de l'approche tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) du HCR, et ce que nous devons faire pour nous assurer d'incorporer cette approche dans toutes nos actions.

À la fin de ce cours, vous saurez :

- expliquer comment l'intersection de l'âge, du genre et de la diversité peut influencer sur les risques en matière de protection ;
- expliquer comment une approche AGD de la programmation peut améliorer la manière dont nous fournissons collectivement des services de protection ;

- expliquer comment appliquer l'approche AGD dans le travail avec les personnes déplacées et apatrides ; et
- identifier où des actions ciblées sont nécessaires sur la base d'une analyse tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité.



## Module 2 : L'approche AGD et l'environnement de protection

Ce module présente l'approche AGD et décrit sa signification, ainsi que la manière dont les caractéristiques AGD influent sur les besoins de protection des personnes.

### Votre compréhension de l'approche AGD du HCR

Tout d'abord, examinons ce qu'est et ce que n'est pas l'approche Age, Genre et Diversité du HCR. L'exercice annuel d'évaluation participative mené par une équipe multifonctionnelle n'est pas la même chose que l'approche AGD. Il s'agit d'une composante importante de la mise en œuvre de l'approche AGD, mais elle ne constitue pas en soi l'approche AGD.

### Qu'est-ce que l'AGD ?

L'approche AGD consiste à reconnaître que chaque personne est unique, avec des caractéristiques spécifiques qui jouent un rôle central dans la détermination de son accès aux droits. Dans le cadre de cette approche, le HCR cherche à garantir que toutes les personnes déplacées de force et apatrides jouissent de leurs droits sur un pied d'égalité et puissent participer pleinement aux décisions qui ont une incidence sur leur vie. L'approche AGD exige que nous intégrions les différentes capacités, les besoins et l'exposition aux risques en matière de protection de toutes les personnes déplacées et apatrides, quels que soient leur âge, leur sexe et leur origine, dans tout ce que nous faisons et tout au long de la programmation.

En analysant les caractéristiques qui se recoupent en termes d'AGD, nous pouvons mieux comprendre les risques à multiples facettes auxquels les individus et les communautés sont confrontés en matière de protection, identifier leurs capacités, ainsi que les obstacles et les risques qu'ils peuvent rencontrer, et ainsi agir de manière plus efficace, durable et responsable vis-à-vis des personnes avec et pour lesquelles nous travaillons.

L'approche AGD implique de chercher à comprendre les différents besoins, priorités et capacités, ainsi que les influences sociétales qui déterminent la capacité de chaque personne à jouir de ses droits.

## Qu'est-ce que l'AGD n'est pas ?

L'approche AGD n'est pas la même que la mise en place d'une équipe multifonctionnelle équilibrée entre les sexes pour mener les évaluations. La mise en place d'une équipe multifonctionnelle équilibrée entre les sexes et dotée d'une expertise technique diversifiée n'est qu'une des nombreuses actions qui soutiendraient la mise en œuvre de l'approche AGD dans une opération.

Il ne s'agit pas d'une technique destinée à remplacer l'approche communautaire. L'approche AGD ne remplace pas et ne peut pas remplacer l'approche communautaire. En fait, l'approche communautaire est essentielle à la mise en œuvre efficace de l'approche AGD.

L'approche AGD n'est pas simplement un processus à mener en plus des évaluations participatives et de l'approche communautaire. Les évaluations participatives font partie intégrante de la mise en œuvre de l'approche AGD. Les approches communautaires et l'approche AGD se complètent. Une approche communautaire est essentielle pour la mise en œuvre réussie d'une approche AGD. De même, une approche AGD est essentielle pour la mise en œuvre efficace d'une approche communautaire.

## AGD : Signification et principes

### Regarder et voir

Jetez un coup d'œil à la rue montrée ici. Qu'est-ce qui attire d'abord votre attention lorsque vous la regardez ?



Peut-être avez-vous remarqué la rue pavée, les plantes vertes ou la porte en arc de cercle à laquelle la rue mène. Mais avez-vous repéré le chat noir à droite de la photo ? Si ce n'est pas le cas, regardez à nouveau.

Il est souvent difficile de voir quelque chose si l'on ne le cherche pas. L'approche AGD nous encourage à regarder au-delà de ce qui est visible, et à considérer quelles caractéristiques ou situations cachées nous devons identifier afin de prévenir et de traiter les risques en matière de protection.

## Comprendre l'approche AGD

Nous allons maintenant examiner plus en détail ce que signifie une approche AGD, et ce que nous devons nous demander lors de sa mise en œuvre.

Une approche AGD signifie que chaque fois que nous effectuons une évaluation, que nous prenons une décision, que nous concevons un programme ou que nous prenons une quelconque mesure, nous prenons en considération les questions d'âge, de genre et de diversité.

Cette approche garantit que nous œuvrons en partenariat avec les personnes avec lesquelles et pour lesquelles nous travaillons et que nous nous tenons responsables vis-à-vis d'elles en nous engageant activement avec elles et en tenant compte de leurs besoins, de leurs opinions, de leurs capacités et de leurs priorités tout au long des processus décisionnels. Cela nous aidera à identifier les problèmes qui peuvent facilement passer inaperçus et à les résoudre de manière à garantir l'égalité d'accès à tous les réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, déplacés internes et apatrides, quels que soient leur âge, leur sexe et leur origine.

Nous devons nous demander :

- Quelles sont les questions d'âge, de genre et de diversité dans une situation donnée et comment affectent-elles les différents sous-groupes au sein des communautés déplacées de force et apatrides ?
- Que devons-nous faire pour garantir que toutes les personnes déplacées et apatrides puissent accéder à leurs droits sur un pied d'égalité ?
- Comment éviter l'exclusion et/ou la discrimination involontaire de certaines personnes ou de certains groupes, simplement parce que nous n'avons pas accordé suffisamment d'attention à leur situation et à leurs besoins spécifiques ?



## L'importance de l'AGD

### Pourquoi est-il important d'analyser l'âge, le genre et la diversité ?

Nous savons que les déplacements forcés et l'apatridie ont un impact différent sur les personnes en fonction de leurs caractéristiques en termes d'âge, de genre et de diversité. Nous devons analyser ces caractéristiques afin de pouvoir élaborer une réponse efficace.

#### **Reconnaître les caractéristiques multiples**

Les personnes déplacées et apatrides sont souvent défavorisées, marginalisées et/ou opprimées en raison des multiples caractéristiques qu'elles présentent en termes d'âge, de genre et de diversité.

#### **Développer une meilleure compréhension**

Grâce à une analyse de l'âge, du genre et de la diversité, nous pouvons mieux comprendre comment de multiples caractéristiques affectent les personnes différemment. Cela nous permettra de mieux évaluer et revoir les priorités opérationnelles et les approches programmatiques.

#### **Appliquer le prisme de l'AGD à nos programmes**

L'application du prisme de l'AGD nous aide à développer des programmes qui répondent aux défis de protection particuliers que rencontrent les différents groupes.

## L'approche AGD en action

Pour comprendre comment une approche AGD nous aide à améliorer nos activités de protection, examinons quelques exemples sur le terrain au Rwanda et au Sri Lanka.



### Rwanda

Dans le camp de Mahama, au Rwanda, des filles réfugiées et des filles de la communauté d'accueil se réunissent dans la « salle sûre des filles ». Cet espace offre aux filles un lieu où elles peuvent obtenir des serviettes hygiéniques gratuites, prendre des douches et changer de vêtements si nécessaire. Auparavant, les filles devaient retourner chez elles lorsqu'elles avaient leurs règles, ce qui les amenait à manquer l'école. La « salle sûre des filles » offre également un espace où les filles peuvent se réunir pour lire, socialiser et discuter de questions qui les concernent.



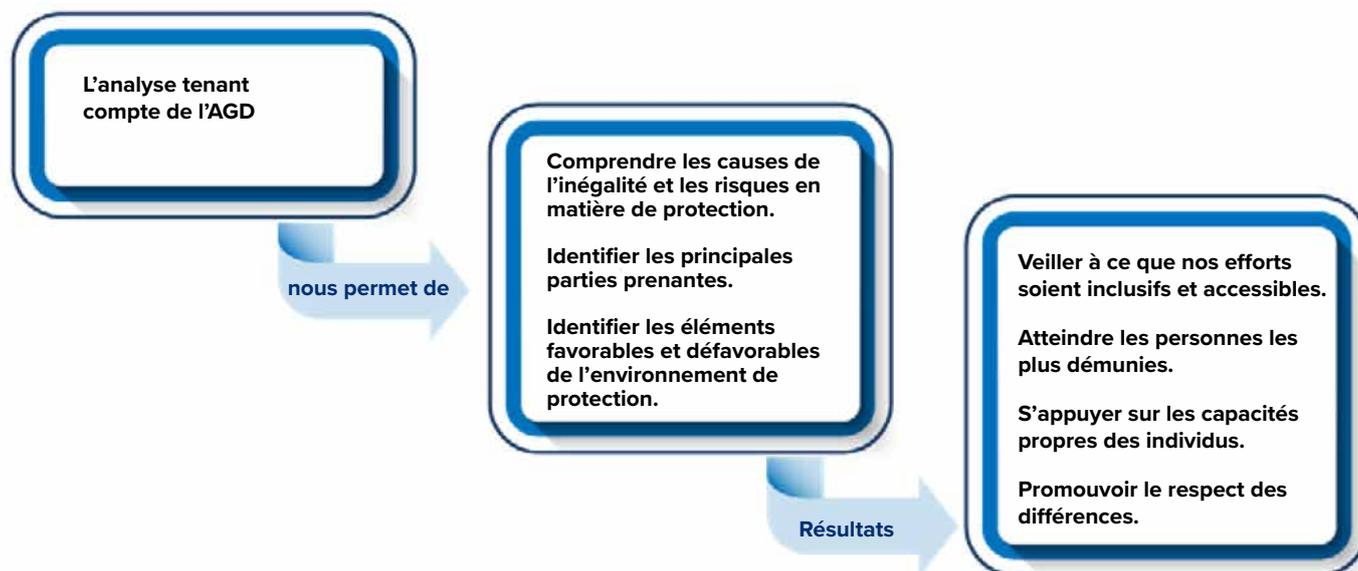
### Sri Lanka

Au Sri Lanka, des consultations avec des réfugiés et des demandeurs d'asile ont conduit le HCR à identifier des personnes exposées à un risque accru de représailles de la part de la communauté locale et de sentiments antimusulmans.

Les consultations avec les femmes ont également révélé que le manque d'opportunités économiques et de génération de revenus avait augmenté les tensions au sein des ménages et le risque de violence domestique. Le HCR a donc entrepris la mise en œuvre d'un plan d'action national contre la violence basée sur le genre (VBG), qui comprend un volet visant à soutenir les activités génératrices de revenus à domicile.

## Qu'est-ce que l'approche tenant compte de l'AGD nous aide à faire ?

L'intégration d'une approche AGD dans notre travail quotidien est essentielle pour l'efficacité des programmes et pour garantir que nos efforts de protection des personnes déplacées et apatrides n'excluent pas par inadvertance les personnes les plus exposées.



Une analyse tenant compte de l'AGD nous permet de comprendre les causes complexes et interdépendantes des inégalités et des risques en matière de protection, et d'identifier les principales parties prenantes.

Cela nous permet ensuite de veiller à ce que nos efforts soient inclusifs et accessibles à tous et à ce que nous soyons responsables ; d'atteindre les groupes marginalisés et les personnes exposées à un risque accru ; de nous appuyer sur les connaissances et les capacités des personnes déplacées et apatrides ; et de promouvoir le respect des différences.

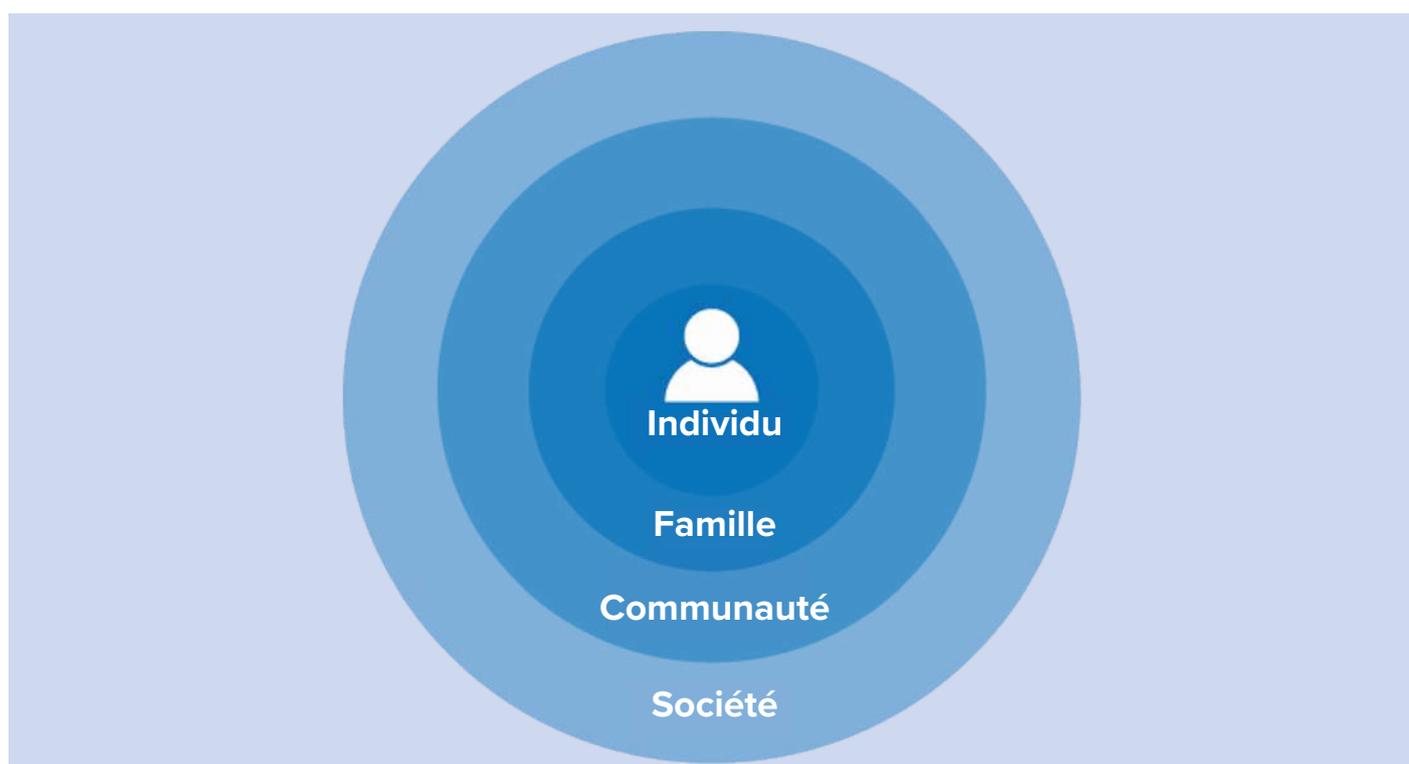


## AGD : l'environnement de protection

### Les relations et l'environnement de protection

Chaque personne vit le déplacement forcé de différentes manières, en fonction de l'intersection de ses caractéristiques en termes d'âge, de genre et de diversité avec l'environnement dans lequel elle se trouve. Il est important de comprendre comment nos relations et l'environnement dans lequel nous vivons peuvent influencer nos besoins en matière de protection.

Une façon de le faire est de considérer que nous vivons au centre d'un ensemble de sphères. Les sphères qui nous entourent sont notre famille, notre communauté et notre société. Ces sphères interagissent pour créer notre environnement de protection, de manière positive ou négative. Elles se chevauchent et les facteurs d'un niveau peuvent influencer ceux d'un autre niveau.



## Comprendre nos relations

Nous pouvons nous retrouver dans un environnement nuisible, où nous sommes victimes d'abus et de discrimination. Au contraire, l'environnement qui nous entoure peut nous apporter la protection et le soutien dont nous avons besoin pour jouir de nos droits. Un environnement peut être positif et stimulant pour une personne, alors qu'il peut être négatif et destructeur pour une personne présentant des caractéristiques différentes en termes d'âge, de genre et de diversité. Pour une personne en situation de déplacement forcé, de nombreuses relations au sein de son environnement et à travers celui-ci peuvent être endommagées ou rompues, et les systèmes de soutien dont elle bénéficiait auparavant peuvent avoir disparu.

Par exemple, pendant le déplacement, les personnes handicapées risquent de perdre leurs appareils d'assistance, leurs principales personnes de soutien et/ou leur réseau de soutien par les pairs. Elles peuvent aussi ne pas être en mesure d'accéder aux services dont elles ont besoin, tels que les services de santé et de protection sociale, en raison d'obstacles physiques ou du manque d'informations dans des formats qu'elles peuvent comprendre et utiliser.

### Famille

Notre contexte familial influence notre personnalité, nos connaissances, nos croyances, nos normes et notre statut socioéconomique. La famille est la cellule de base de la société et peut être le premier garant de protection. Les relations familiales peuvent avoir un impact positif ou négatif sur l'environnement de protection d'un individu.

### Communauté

Les influences communautaires peuvent établir des normes, des comportements acceptables et des réseaux sociaux. Il est important de les comprendre car cela nous permet d'analyser comment elles influencent différemment la situation de protection des différents membres de la communauté, que ce soit positivement ou négativement. Nous devons également reconnaître que les communautés emploient leurs propres stratégies de protection, qui peuvent également avoir des impacts positifs ou négatifs sur la situation de protection des différents membres de la communauté.

### Société

Une communauté existe dans un contexte social, économique, politique, culturel et environnemental plus large. Ces contextes ont un impact sur les normes et les comportements de la communauté et de la famille. En période de crise et de difficultés, les rôles liés au genre et à l'âge peuvent changer, se renforcer ou devenir plus rigides, exacerbant ainsi les risques existants en matière de protection ou en créant de nouveaux pour certains membres de la société.

## Comment l'environnement de protection est structuré

Examinons l'environnement de protection d'Hashim, un garçon afghan qui s'est retrouvé forcé à se déplacer. Voici quelques-uns des éléments qui influencent l'environnement de protection dans lequel se trouve Hashim.



### Famille

La famille est une unité importante dans la culture d'Hashim. Les jeunes membres de la famille vivent avec leurs parents jusqu'à ce qu'ils aient leur propre famille. Les enfants qui perdent leurs parents sont pris en charge par d'autres membres de la famille.

### Communauté

Les hommes et les garçons sont avantagés par rapport aux femmes et aux filles. Les garçons vont à l'école, tandis que les filles restent souvent à la maison pour aider leur mère dans les tâches ménagères. La place des femmes est à l'intérieur de leurs maisons.

### Société

La société est une société patriarcale où les hommes ont beaucoup d'influence. Le père est un chef de famille traditionnel qui prend les décisions pour l'ensemble de la famille et qui est chargé de subvenir à ses besoins.

Maintenant que vous avez vu l'environnement de protection d'Hashim, examinez trois situations et notez quelles sont les influences environnementales pour chaque situation.

<p>Une amie de la sœur d'Hashim ne quitte plus la maison familiale. On pense qu'un enseignant a abusé d'elle. La communauté n'est pas prête à dénoncer l'enseignant. Les lois nationales acquittent les auteurs de crimes s'ils épousent leur victime.</p>	<p>Les lois nationales qui acquittent les auteurs de crimes s'ils épousent leur victime sont un exemple d'<b>influence au niveau de la société</b>.</p>
<p>Le meilleur ami d'Hashim, Jamal, est handicapé. Dans leur communauté, la honte entoure les familles qui ont un enfant handicapé. Jamal est gardé à la maison.</p>	<p>La stigmatisation et l'isolement dont souffrent les personnes handicapées et leurs familles sont un exemple de <b>l'influence de la communauté</b>.</p>
<p>Abdul, le cousin d'Hashim, est orphelin. Après la mort de sa mère, Abdul est venu vivre avec la famille d'Hashim. La famille d'Hashim attend de lui qu'il travaille pour couvrir ses propres dépenses et le bat souvent s'il rentre à la maison les mains vides.</p>	<p>L'expérience d'Abdul en matière de violences physiques et de travail forcé est un exemple de <b>l'influence de la famille</b>.</p>

Réfléchissez à votre propre expérience de ces sphères de protection et à la manière dont elles sont liées à la protection et au déplacement forcé.

## Quelles sont les causes de l'exposition au risque ?

Après avoir vu comment des personnes différentes sont confrontées à des risques différents en matière de protection, nous allons maintenant voir comment nous pouvons analyser plus systématiquement l'environnement de protection d'une personne afin d'identifier les risques spécifiques auxquels elle peut être confrontée.

L'expérience d'une personne pendant un déplacement forcé est influencée par l'interaction des éléments suivants :

- les caractéristiques uniques de chaque personne, déterminées par l'âge, le genre et d'autres facteurs de diversité ; et
- l'environnement de protection dans lequel elle vit, notamment :
  - o les normes culturelles ;
  - o les conditions socioéconomiques ;
  - o les lois et politiques ; et
  - o les règles et règlements informels.

Ces éléments s'appliquent à toutes les personnes déplacées et apatrides mais peuvent les affecter différemment, en fonction de leur âge, genre et autres caractéristiques de diversité.

## Normes culturelles et implications pour la protection

Les normes culturelles sont des croyances, des idées et des attentes concernant des modèles de comportement acceptés et non acceptés dans un contexte donné. Certaines d'entre elles peuvent avoir un impact négatif sur les individus et les groupes.

Norme culturelle	Implication pour la protection
Le rôle de l'homme est de subvenir aux besoins de la famille et de la protéger.	S'il n'y parvient pas, il peut perdre son statut au sein de la famille et de la communauté, ce qui entraîne une faible estime de soi, un sentiment de désespoir et éventuellement des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que la violence domestique et l'abus de substances toxiques.

Norme culturelle	Implication pour la protection
Les femmes sont censées soutenir leur mari et lui obéir.	Elles peuvent être en incapacité de participer à la vie publique et à la prise de décision au sein de leur propre foyer. Elles peuvent également être découragées de demander de l'aide lorsqu'elles sont victimes d'abus.
Les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont diaboliques et font honte à la famille.	Elles peuvent être victimes de violences physiques et de négligence de la part de leur famille et se voir refuser l'accès aux services dont elles ont besoin ou la participation à la vie communautaire.
Les personnes LGBTIQ+ font honte à la famille.	Elles peuvent être stigmatisées, obligées de cacher leur identité et exclues de la société et/ou subir des agressions physiques.
Les filles doivent rester à la maison et effectuer la majorité des tâches domestiques.	Elles peuvent se voir refuser l'accès à l'éducation, ne pas avoir d'indépendance économique et se marier à un âge précoce.

Comme vous pouvez le constater, certaines normes culturelles peuvent être préjudiciables aux individus. Dans notre travail, nous devons nous engager auprès des communautés et nous renseigner sur la diversité des attitudes, des pratiques, des comportements et des normes sociales et culturelles, et comprendre comment ceux-ci influent sur l'environnement de protection au regard de l'AGD.

## Notre approche des normes culturelles

Le HCR et ses partenaires doivent identifier et soutenir les normes, attitudes et comportements sociaux positifs, et aider les membres de la communauté à les promouvoir et à les diffuser. Nous devrions également fournir des informations et un soutien aux communautés pour lutter contre les pratiques et les normes sociales préjudiciables, en travaillant ensemble pour prévenir les éventuels risques en matière de protection créés par ces normes et y répondre.

## **Autres facteurs environnementaux influant sur la protection**

Les conditions socioéconomiques, les lois et politiques et les règles informelles peuvent également impacter l'environnement de protection des individus. Il est donc important que notre analyse situationnelle applique le prisme de l'AGD pour identifier où ces facteurs ont un impact sur les personnes déplacées de force et/ou apatrides et quels groupes ou individus sont les plus touchés par ces facteurs. Vous trouverez quelques exemples ci-dessous :

### **Manque d'opportunités d'emploi et pauvreté**

Ces conditions peuvent amener les situations suivantes :

- personnes âgées ayant du mal à subvenir à leurs besoins fondamentaux ;
- hommes qui ont le sentiment de ne pas être à la hauteur de ce que la société attend d'eux, ce qui peut conduire à des violences basées sur le genre ;
- femmes qui ne sont pas économiquement autonomes faisant face à des risques plus importants en matière de protection ;
- enfants retirés des écoles par leurs parents ;
- enfants victimes d'exploitation par le travail et filles mariées à un âge précoce ; et
- hommes et femmes travaillant dans des conditions d'exploitation et dangereuses.

### **Lois et politiques**

Celles-ci peuvent amener les situations suivantes :

- refus aux enfants et aux jeunes déplacés de force de l'accès aux écoles et à l'enseignement supérieur ;
- pénalisation des personnes déplacées et apatrides qui n'ont pas de documents légaux ;
- criminalisation des relations entre personnes de même sexe ;
- impunité des auteurs de violences basées sur le genre et refus aux survivant-e-s de l'accès à la justice : et
- discrimination à l'égard des personnes handicapées.

### **Justice communautaire informelle**

Celle-ci peut amener les situations suivantes :

- discrimination à l'encontre des femmes dans les situations de violence conjugale ; et
- discrimination à l'encontre des membres de groupes minoritaires particuliers.

# AGD et risques en matière de protection

## Comment les circonstances individuelles créent des risques en matière de protection

Nous avons vu que l'environnement de protection de chaque individu est influencé par la famille, la communauté et des facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels et environnementaux plus larges.

Cependant, ces facteurs interagissent également avec la situation particulière de chaque personne (ou d'un groupe de personnes partageant certaines caractéristiques) pour créer des risques spécifiques en matière de protection. Les personnes figurant sur ces images sont confrontées à des risques spécifiques en matière de protection en raison des contextes dans lesquels elles vivent. Nous allons maintenant examiner les risques auxquels chaque groupe peut être exposé.



### **Les personnes handicapées, y compris les personnes souffrant de déficiences physiques, psychosociales, intellectuelles, auditives et visuelles**

- peuvent éprouver des difficultés à se déplacer, à entendre, à voir, à communiquer ou à apprendre ;
- sont plus susceptibles d'être exposées aux violences, notamment aux abus sexuels et domestiques, à l'exploitation par des membres de leur famille et à la discrimination dans leur communauté ; ou
- risquent d'être confrontées à des obstacles physiques, informationnels et comportementaux pour accéder aux services de base, y compris à l'éducation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide pratique du HCR sur la manière de travailler avec les personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé.



### **Les personnes âgées (hommes et femmes)**

- peuvent avoir des difficultés à se déplacer ;
- peuvent constater que leurs capacités diminuent ;
- peuvent avoir des problèmes de santé chroniques et des besoins nutritionnels spécifiques ;
- peuvent être victimes de violence, de négligence, de discrimination et d'exploitation de la part des membres de leur famille ; ou
- peuvent être confrontées à des obstacles informationnels et physiques pour accéder aux services et à l'assistance.
- Les femmes âgées (en particulier celles qui sont veuves) peuvent être privées d'héritage ou expulsées de leur foyer.

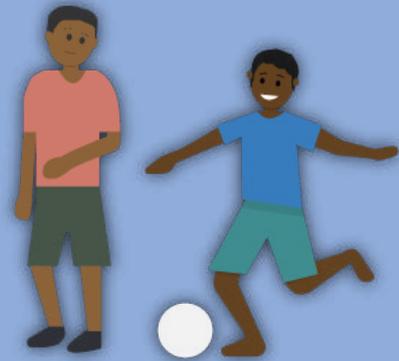
Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide pratique du HCR sur la manière de travailler avec les personnes âgées en situations de déplacement forcé.



### **Les hommes et les garçons**

Bien qu'ils soient souvent présentés comme étant exposés à moins de risques en matière de protection, ils peuvent :

- subir des violences sexuelles ou autres, ou être recrutés de force par des groupes armés ;
- courir un risque plus élevé d'arrestation arbitraire, de détention et de refoulement ;
- souffrir de problèmes de santé mentale et de problèmes psychosociaux en raison de tortures subies ; ou
- connaître des problèmes de santé mentale et des problèmes psychosociaux à la suite de la perte de leurs moyens de subsistance.



### **Les garçons, jeunes et adolescents**

- peuvent être recrutés de force et utilisés par des forces ou des groupes armés ;
- peuvent être amenés à effectuer des travaux dangereux et à être exploités ; ou
- peuvent être exposés à un risque accru d'usage de substances toxiques ou d'adhésion à des gangs.



### Les filles, jeunes et adolescentes

Les familles étant confrontées à de plus grands défis socioéconomiques, les filles jeunes et adolescentes :

- peuvent être mariées à des âges de plus en plus jeunes ;
- peuvent recourir au sexe de survie comme seul moyen de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ;
- risquent d'être exploitées par le travail (par exemple en tant que travailleuses domestiques) et d'être recrutées de force et utilisées par les forces armées ; ou
- peuvent être attaquées alors qu'elles cherchent du bois de chauffage ou de l'eau à l'extérieur du camp.



### Les femmes et les filles

- sont plus susceptibles de subir des violences sexuelles ;
- peuvent être exposées aux violences conjugales ;
- peuvent être privées de l'accès à un soutien lorsque victimes d'abus ;
- peuvent subir une discrimination à l'accès et au contrôle de la gestion des denrées alimentaires, produits de première nécessité et assistances financières ;
- peuvent être confrontées à un risque accru d'enlèvement, de viol et d'abus sexuels, notamment dans les régions reculées ; ou
- peuvent être obligées de parcourir de longues distances dans des zones dangereuses, parfois dans l'obscurité, pour aller à l'école, travailler ou aller chercher du bois de chauffage ou de l'eau, en particulier dans les zones rurales et les camps.



## Les personnes LGBTIQ+

Les personnes LGBTIQ+ cachent souvent leur orientation sexuelle et leur identité de genre par peur. Il est donc difficile pour les acteurs humanitaires de les identifier. Elles peuvent :

- être exposées à la violence, notamment aux abus sexuels, à la torture et au meurtre, aux mains d'acteurs étatiques ou de membres de la communauté et de la famille, souvent sans protection policière ;
- être victimes de graves discriminations et d'un manque d'accès aux soins de santé, au logement, à l'éducation, à l'emploi et à d'autres services sociaux ;
- faire l'objet d'arrestations, de détentions et d'extorsions arbitraires, notamment dans les pays qui criminalisent les relations entre personnes de même sexe.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide pratique du HCR sur la manière de travailler avec les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres, queers et intersexes (LGBTIQ+) en situations de déplacement forcé.



## Les minorités et populations autochtones

Dans les situations de conflit, les minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques et les groupes autochtones :

- peuvent être exposés à des risques en matière de protection en raison de leur affiliation réelle ou perçue au « camp adverse ». Les femmes peuvent être particulièrement exposées aux violences sexuelles en tant qu'actes de vengeance, tandis que les hommes peuvent être accusés d'être associés aux parties combattantes ;
- peuvent être en danger lorsque les services ne sont pas accessibles à tous de manière égale. Par exemple, les personnes issues d'une minorité peuvent ne pas être en mesure d'accéder à l'information, d'atteindre les bureaux du HCR, d'aller à l'école ou d'utiliser les installations de santé en raison de leur localisation dans une zone où se trouve une population majoritaire.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide pratique du HCR sur la manière de travailler avec les minorités et les peuples autochtones dans les situations de déplacement forcé.



## Module 3 : Âge, genre, diversité et intersectionnalité

Ce module explique pourquoi il est important de s'intéresser à l'âge, au genre et à la diversité et introduit le concept d'intersectionnalité.

### Âge

#### Pourquoi est-il important de s'intéresser à l'âge ?

L'âge désigne les différentes étapes du cycle de vie d'une personne. Il est important de savoir où en sont les personnes dans leur cycle de vie pour plusieurs raisons.

- Les capacités et les besoins des individus peuvent changer au fil du temps, ce qui a une incidence sur notre programmation.
- L'âge peut augmenter ou diminuer la capacité d'une personne à exercer ses droits, ce qui signifie qu'elle peut avoir besoin d'un soutien supplémentaire du HCR.
- Les personnes d'âges différents peuvent être confrontées à des risques différents en matière de protection qui nécessitent des interventions adaptées.

## Comment l'âge influe-t-il sur l'exposition aux risques ?

Les enfants, les personnes âgées et les jeunes sont des groupes ayant leurs propres caractéristiques qui peuvent impacter différemment leur exposition aux risques.



### Enfants

Les enfants apportent des perspectives et des solutions uniques et précieuses aux problèmes auxquels ils sont confrontés, ainsi que leurs communautés. Les enfants et les adolescents doivent être soutenus pour pouvoir participer et exprimer leurs opinions sur toutes les questions qui les concernent, en fonction de leur âge, de leur genre, de leur maturité et de leurs capacités. Les enfants et les adolescents ont droit à une protection et à une assistance spéciales parce qu'ils sont plus exposés que les adultes aux abus, à la négligence, aux violences sexuelles et autres, à l'exploitation, à la traite et au recrutement forcé dans les groupes armés.



### Personnes âgées

Les personnes âgées peuvent être confrontées à des risques accrus en matière de protection, en raison des seuls facteurs de vieillissement, ou en combinaison avec d'autres caractéristiques individuelles. Les risques spécifiques auxquels les personnes âgées sont confrontées peuvent être le résultat de conditions physiques et mentales, mais aussi d'obstacles rencontrés en raison des perceptions de la société et des interactions d'un individu avec son environnement. Les personnes âgées peuvent jouer un rôle essentiel dans leur foyer et leur communauté, par exemple en tant que transmetteurs de connaissances, de culture et de compétences.



### Jeunes

Les jeunes sont souvent oubliés en tant que groupe social, alors qu'ils peuvent apporter des contributions importantes à la protection et aux solutions pour eux-mêmes et leurs communautés, lorsqu'ils ont la possibilité de développer leur leadership, leurs talents et leurs compétences. Le déplacement forcé oblige souvent les jeunes, garçons et filles, à assumer de nouveaux rôles et responsabilités pour tenter de répondre à leurs propres besoins de protection et d'assistance ainsi qu'à ceux de leur famille. Le déplacement forcé peut conduire à des stratégies d'adaptation nuisibles, telles que le travail sexuel et relevant de l'exploitation sexuelle, le risque de recrutement forcé dans des groupes criminels et armés, et l'exploitation sur le marché de l'emploi.



## Genre

### Pourquoi est-il important de s'intéresser au genre ?

L'analyse du genre examine comment les différences dans les rôles, les activités, les besoins, les opportunités et les droits des hommes et des femmes influent sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons, y compris les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes LGBTIQ+ déplacées et apatrides dans certaines situations ou certains contextes. L'analyse du genre examine la relation entre les personnes de sexe masculin et féminin, leur accès aux ressources, le contrôle des ressources et les contraintes auxquelles elles sont confrontées les unes par rapport aux autres.

La compréhension obtenue d'une analyse du genre devrait informer le développement des politiques et la prestation des services. Pour ce faire, nous devons d'abord faire la distinction entre les deux termes suivants : « genre » et « sexe ».

### Construction sociale ou définition biologique ?

Jetez un coup d'œil à ces photos. Pensez-vous que les rôles qu'elles montrent sont **socialement construits** ou **biologiquement définis** ?



Toutes ces images sont des exemples d'identités socialement construites qui sont influencées par des normes sociales et culturelles.

## Les différences entre le sexe et le genre

Comme vous l'avez vu, de nombreux rôles que nous considérons comme « masculins » ou « féminins » sont en fait des identités socialement construites qui sont influencées par des normes sociales et culturelles (fondées sur le genre), plutôt que définies biologiquement (fondées sur le sexe).

Nous allons maintenant examiner plus en détail les différences entre les deux.

### Sexe

Le sexe fait référence à la classification d'une personne comme ayant des caractéristiques femelles, mâles et/ou intersexuées. Le sexe d'une personne est une combinaison de caractéristiques corporelles, incluant les chromosomes, les organes reproducteurs et les caractéristiques sexuelles secondaires. Dans la plupart des cas, le sexe d'une personne est déterminé à la naissance en examinant ses caractéristiques physiques.

Voici quelques exemples de caractéristiques déterminées par le sexe :

- Les individus ayant des caractéristiques sexuelles femelles peuvent donner naissance, tandis que les individus ayant des caractéristiques sexuelles mâles fécondent.
- En général, les individus présentant des caractéristiques sexuelles femelles ont éventuellement leurs menstruations, développent des seins et peuvent produire du lait.

### Genre

Le genre fait référence aux rôles qui ont été socialement construits pour les femmes et les hommes et qui sont souvent au cœur de la manière dont les personnes se définissent souvent elles-mêmes et dont elles sont définies par les autres. Ces rôles sont appris, changent au fil du temps et varient au sein des cultures et entre les cultures. Le genre définit souvent les devoirs, les responsabilités, les contraintes, les possibilités et les privilèges des femmes et des hommes dans n'importe quel contexte.

Voici quelques exemples de rôles socialement construits :

- les femmes sont chargées des tâches ménagères et de l'éducation des enfants ;
- les hommes assurent les moyens de subsistance et la protection de la famille ; et
- les femmes travaillent comme infirmières, tandis que les hommes travaillent comme ouvriers du bâtiment.

## Sexe, genre et risques en matière de protection

Du point de vue de la programmation de la protection, il est important pour nous de comprendre les besoins et les défis qui résultent à la fois du sexe d'une personne et de ses rôles de genre. Il est essentiel que nous prenions conscience de certaines des présomptions que nous faisons en fonction du genre d'une personne et qui pourraient avoir un impact sur la manière dont nous concevons nos interventions.

Par exemple, si l'on présume que les hommes et les garçons ne subissent jamais de violence sexuelle, il pourrait en résulter que nos programmes de lutte contre les VBG se concentrent uniquement sur les femmes et excluent les hommes et les garçons survivants d'un soutien indispensable.

## Conséquences en matière de protection et implications en matière de programmation

Comprendre comment le sexe et le genre influencent les individus a des conséquences à la fois sur la protection et sur la programmation.

Les **besoins** définis par le sexe sont généralement similaires dans toutes les régions, par exemple assurer la fourniture de produits sanitaires à toutes les filles et femmes en âge de procréer, et assurer la disponibilité de services de santé reproductive.

Les **risques** définis par le genre sont définis de manière contextuelle et nécessitent la combinaison de l'intégration des considérations portées sur le genre dans tous les programmes et d'interventions ciblées, basées sur une analyse des rôles genrés définis localement et culturellement.

Observez les conséquences en matière de protection et de planification de ces quatre déclarations relatives au sexe et au genre.

	Conséquences en matière de protection	Implications en matière de programmation
« Les femmes sont douces, les hommes sont durs. »	<ul style="list-style-type: none"><li>Les hommes qui sont incapables d'exprimer leur douleur peuvent souffrir de dépression ou se tourner vers l'alcool ou la drogue. On attend des femmes qu'elles supportent le comportement de leur mari et qu'elles souffrent en silence.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nécessité éventuelle de fournir des abris aux survivant-e-s de violences basées sur le genre.</li><li>Formations au leadership pour les femmes et sensibilisation aux rôles des hommes et des femmes.</li><li>Soutien des processus d'autonomisation et travail en collaboration avec les hommes et les garçons.</li></ul>

<p>« Les femmes peuvent donner le sein. Les hommes peuvent utiliser un biberon. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mères qui allaitent peuvent être touchées par l'insécurité alimentaire.</li> <li>• Les femmes ayant des enfants en bas âge peuvent être plus exposées à la violence basée sur le genre, notamment à l'exploitation et aux abus sexuels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes et les filles devraient bénéficier d'un accès égal et d'un contrôle égal de la gestion et de la provision des denrées alimentaires, produits de première nécessité et assistances financières.</li> <li>• Un accès sûr au combustible pour la cuisson pourrait permettre aux femmes qui allaitent de mieux se nourrir.</li> </ul>
<p>« Les hommes devraient être les leaders dans les structures de prise de décision. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes sont sous-représentées dans les structures de prise de décision et d'allocation des ressources.</li> <li>• Cela peut signifier que leurs besoins ne sont pas prioritaires et que les risques auxquels elles sont confrontées en matière de protection ne sont pas traités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que des mécanismes soient mis en place pour que les femmes soient représentées de manière égale et significative dans les structures décisionnelles.</li> <li>• Des campagnes peuvent être développées pour influencer les normes culturelles qui empêchent les femmes de participer à la prise de décision.</li> </ul>
<p>« Les femmes ont leurs règles alors que les hommes ne les ont pas. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les menstruations et le manque d'accès aux produits sanitaires peuvent limiter la capacité des femmes et des filles à aller à l'école ou à s'engager dans des activités de subsistance.</li> <li>• Les femmes peuvent avoir recours au sexe de survie pour augmenter leurs revenus afin de couvrir leurs besoins en matière de santé et d'hygiène personnelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous devons veiller à ce que des produits sanitaires appropriés et des kits d'hygiène personnelle soient fournis à toutes les femmes et filles en âge de procréer.</li> <li>• Les produits sanitaires doivent être distribués régulièrement.</li> <li>• Prévoir des assistances financières pour que les femmes puissent acheter leurs propres produits sanitaires.</li> </ul>

## L'approche du HCR en matière d'égalité des genres

Nous avons vu comment les rôles des hommes et des femmes influent sur les besoins, les risques, les capacités et les opportunités des individus, quelles que soient leurs caractéristiques en termes d'âge, de genre et de diversité, lors d'un déplacement forcé. Pour le HCR, l'égalité des genres est fondamentale pour le bien-être et les droits de toutes les personnes déplacées et apatrides ; elle est au cœur de l'approche AGD du HCR ; et elle est pertinente pour chaque aspect du travail du HCR.

L'approche du HCR pour travailler avec les femmes et les filles et répondre à leurs besoins spécifiques a considérablement évolué, passant de la focalisation sur les femmes en tant que groupe cible spécifique, à l'adoption d'une approche beaucoup plus large en termes d'âge, de genre et de diversité.

Le HCR a deux stratégies principales pour promouvoir l'égalité des genres :

- des actions et des interventions ciblées pour remédier aux inégalités de genre existantes qui contribuent à la persistance de la discrimination et exacerbent les inégalités ; et
- l'intégration des considérations portant sur l'âge, le genre et la diversité dans toutes les politiques, tous les programmes et toutes les pratiques.

## **Les engagements du HCR à l'égard des femmes et des filles**

Le HCR a adopté cinq engagements institutionnels en faveur des femmes et des filles afin de promouvoir leurs droits et de mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer leur protection. Ces engagements constituent également cinq des dix actions clés incluses dans la politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018 du HCR.

Les déclarations suivantes sont incluses dans les cinq engagements institutionnels :

- Les femmes et les filles participent significativement et de manière égale à toutes les structures de prise de décisions, de gestion de la communauté et de leadership, ainsi qu'aux comités des personnes en situations de déplacement forcé et/ou apatrides.
- Les femmes et les filles bénéficient d'un enregistrement et de documents individuels, directement ou grâce au soutien offert par le HCR.
- Les femmes et les filles bénéficient d'un accès égal à la gestion et à la fourniture des denrées alimentaires, des produits de première nécessité et des interventions financières ainsi que d'un contrôle égal de leur gestion et de leur fourniture.
- Les femmes et les filles ont accès à des services complets de prévention et de réponse aux violences sexuelles et sexistes.
- Les femmes et les filles bénéficient d'un accès égal aux opportunités économiques, notamment à un travail décent, à une éducation de qualité et aux services de santé.

Pour en savoir plus sur les engagements actualisés du HCR en faveur des femmes et des filles, veuillez consulter la politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018. Vous trouverez également des informations complémentaires dans le kit d'outils du HCR sur l'égalité des genres.

# Diversité

## Pourquoi s'intéresser à la diversité ?

Si les caractéristiques de l'âge et du genre sont présentes chez tout le monde, d'autres caractéristiques varient d'une personne à l'autre. Ces différences doivent être reconnues, comprises et valorisées par le HCR dans chaque contexte et opération spécifique, afin de favoriser un environnement protecteur, inclusif, accessible et non discriminatoire où les droits de chacun sont respectés.

La diversité renvoie aux différences de valeurs, attitudes, points de vue culturels, croyances, origines ethniques, nationalité, orientation sexuelle, identité de genre, handicap, santé, statut social et économique, compétences et autres caractéristiques personnelles spécifiques.

### **Minorités**

Une minorité est un groupe ethnique, religieux, national ou linguistique, dont les membres sont moins nombreux que le reste de la population et partagent une identité commune. Ils peuvent partager des caractéristiques qui les différencient de la majorité, et ils cherchent généralement à maintenir ces identités distinctives.

Les minorités peuvent faire l'objet de discriminations de la part d'autres personnes déplacées de force ou de la population locale, ce qui fait que les groupes minoritaires ont un accès limité aux services, subissent des violences et ne peuvent pas pratiquer leur religion ou parler leur propre langue.

### **Peuples autochtones**

Les peuples autochtones ont généralement une continuité historique avec les sociétés précoloniales et celles précédant les invasions qui se sont déroulées sur leurs territoires. Cette continuité peut prendre la forme d'une occupation des terres ancestrales (au moins en partie), d'une ascendance, d'une langue et/ou de manifestations culturelles. Les communautés autochtones ont tendance à être non dominantes par rapport aux majorités.

Les autochtones réfugiés sont susceptibles d'être touchés à la fois par les événements immédiats qui ont conduit à leur déplacement forcé et par l'héritage historique de discrimination.

### **Personnes handicapées**

Par « personnes handicapées », on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, psychosociales, intellectuelles ou sensorielles durables, dont l'interaction avec diverses barrières sociétales fait obstacle à leur pleine participation à la société sur une base d'égalité avec les autres. »

Les personnes handicapées sont souvent exclues des programmes, manquent de réseaux de soutien et se voient refuser la participation aux décisions qui ont une incidence sur leur vie. En conséquence, elles peuvent être confrontées à des risques accrus en matière de protection et ne pas pouvoir accéder à l'aide et aux programmes humanitaires, par exemple dans les domaines de l'éducation, des moyens de subsistance et de la santé.

### **Personnes LGBTIQ+**

Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queer (LGBTIQ+) sont des personnes qui ne se conforment pas aux normes conventionnelles ou traditionnelles en matière d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et/ou de caractéristiques sexuelles.

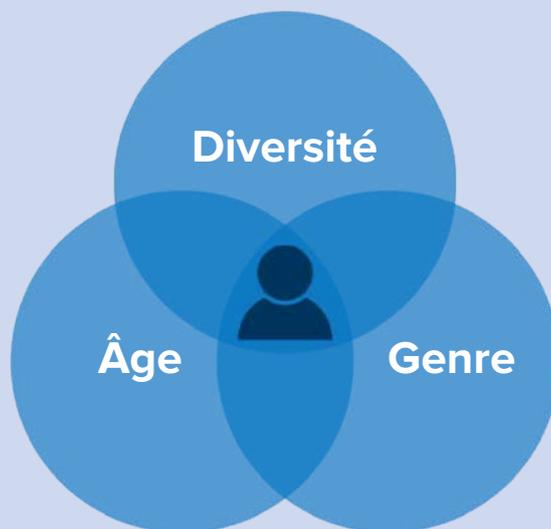
Ces personnes peuvent être victimes de stigmatisation et de violences, y compris d'abus sexuels, de torture ou de meurtre. Elles sont souvent confrontées à de graves discriminations et à l'exclusion de l'accès aux services, notamment en matière de santé, de documentation et de moyens de subsistance.



## Intersectionnalité

### Comprendre l'intersectionnalité

Après avoir vu comment des personnes différentes sont confrontées à des risques différents en matière de protection, nous allons maintenant voir comment analyser plus systématiquement le recoupement des caractéristiques individuelles avec l'environnement. Pour ce faire, nous examinerons l'âge, le genre, la diversité et l'approche de l'intersectionnalité.



Les caractéristiques liées à l'âge, au genre et à la diversité varient d'une personne à l'autre et se recoupent pour façonner l'identité et l'expérience d'un individu.

L'intersectionnalité est l'interaction d'identités multiples et d'expériences d'exclusion/inclusion et d'infériorité/supériorité.

Une approche intersectionnelle reconnaît que chaque personne est unique et valorise les différences entre les personnes, qu'elles soient réelles ou perçues, comme des caractéristiques définissant les capacités, les besoins et l'exposition aux risques d'une personne.

## Des marqueurs d'identité qui se recourent

Voici trois exemples de groupes dont les marqueurs d'identité se recourent.

	Âge	Diversité	Genre
Les enfants handicapés courent un risque plus élevé de ne pas être scolarisés.			
Les femmes âgées sont plus exposées aux risques de mauvais traitements au sein de la famille ou n'ont pas accès aux services.			
Les femmes lesbiennes issues d'un groupe minoritaire peuvent ne pas avoir accès aux informations permettant de signaler les violences dans leur communauté.			

L'approche fondée sur l'âge, le genre et la diversité exige que l'on prenne en considération la manière dont l'âge et le genre se recourent avec d'autres caractéristiques, telles que le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion, l'origine ethnique, le niveau de revenu et l'éducation, et la manière dont ces recouvrements peuvent donner lieu à des capacités, des expériences et des aspirations différentes.

## Présentation du prisme de l'AGD

Comme nous l'avons vu plus tôt sur la photo avec le chat, il peut parfois être difficile de voir quelque chose si nous ne savons pas comment le chercher. Trop souvent, nos stratégies de protection risquent d'échouer à cause de nos propres attitudes et croyances qui peuvent contenir des perceptions rigides ou des préjugés inconscients dus à des stéréotypes enseignés.

L'internalisation de l'âge, du genre et de la diversité implique de réapprendre à être ouvert lorsque l'on entre dans une communauté. Nous devons noter les dynamiques d'une communauté et nous interroger sur la manière dont cela impacte les besoins de protection de groupes divers, ainsi que sur les implications sur la manière dont nous fournissons les services.

Cela revient à mettre une paire de lunettes spéciales dont les verres nous permettent de voir chaque personne comme un individu avec son propre passé, son propre présent et son propre avenir, ainsi qu'avec ses propres besoins, expériences et capacités.

## Utilisation des différentes facettes du prisme de l'AGD

Voyons comment appliquer le prisme de l'AGD à une scène simple de la vie quotidienne. Pouvez-vous identifier les risques en matière de protection dans ce scénario ?



Réfléchissez à ce que vous pourriez apprendre si vous réexaminiez ce scénario sous différents angles :

- sous l'angle de l'âge ;
- sous l'angle du genre ; et
- sous l'angle de la diversité.

Les choses sont-elles différentes lorsque nous les examinons sous plusieurs angles en même temps ?

### Analyse de l'âge

L'analyse de l'âge nous montre que :

- Les enfants risquent de ne pas aller à l'école.
- Les enfants risquent de travailler dans des conditions d'exploitation.
- Les enfants peuvent être plus exposés au risque de recrutement forcé.
- Les enfants peuvent être plus exposés aux risques d'abus et d'exploitation sexuels.
- Les enfants peuvent également être exposés à la traite.

### Analyse de l'âge et du genre

Que pouvons-nous voir d'autre lorsque nous combinons l'analyse de l'âge avec celle du genre ?

- Il peut être attendu des filles qu'elles s'occupent des tâches ménagères et ne fréquentent pas l'école, et des garçons qu'ils s'adonnent à des travaux physiques.
- Les filles et les garçons risquent d'être recrutés de force.
- Les filles et les garçons peuvent être exposés à des risques d'abus sexuels.
- Les filles peuvent être exposées au risque de mariage précoce et de grossesse précoce.

### **Analyse de l'âge, du genre et de la diversité**

Que pouvons-nous voir lorsque nous combinons l'analyse de l'âge, du genre et de la diversité ?

- Les enfants issus d'une minorité ethnique ou religieuse peuvent être victimes de discrimination de la part des communautés majoritaires.
- Les enfants handicapés risquent de ne pas aller à l'école, de subir des brimades et d'être exclus des jeux avec les autres.
- En outre, la violence peut être exacerbée à l'encontre des adolescents perçus comme LGBTIQ+. Les adolescentes LGBTIQ+ peuvent être particulièrement exposées aux crimes d'honneur et aux viols.

Dans toutes les situations, il est important d'appliquer une analyse de l'âge, du genre et de la diversité pour s'assurer que nous ne négligeons personne, que nous identifions correctement les problèmes et les préoccupations en matière de protection, leurs causes et leurs conséquences, et que nous concevons des programmes qui y répondent de manière adéquate.



## Module 4 : Politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018 et actions dans ce domaine

Ce module présente la politique sur l'âge, le genre et la diversité du HCR (2018), explique qui est responsable de l'approche AGD et décrit les actions dont nous avons besoin pour mettre en œuvre une approche AGD.

### Qui est responsable de l'approche AGD ?

L'approche AGD est la méthode de travail du HCR. Il s'agit de notre responsabilité collective, que nous travaillions sur le terrain ou au siège, dans le cadre d'une opération de plaidoyer ou de prestation directe de services. Chaque membre du personnel a un rôle à jouer, quel que soit son domaine fonctionnel.

La politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018 du HCR identifie 10 actions clés obligatoires qui guident les progrès du HCR vers une meilleure prise en compte des points de vue des personnes déplacées de force et apatrides et vers des interventions plus efficaces et plus responsables par rapport à leurs besoins.

La politique actualisée est un engagement à l'échelle de l'organisation et doit être mise en œuvre dans toutes les fonctions du personnel. Cette politique est obligatoire pour toutes nos opérations et s'applique à toutes les personnes avec et pour lesquelles œuvre le HCR : réfugiés, déplacés internes, rapatriés et apatrides.

Il est important de noter que la politique reconnaît la nécessité pour nous de travailler avec d'autres acteurs, y compris les gouvernements, pour lutter contre les inégalités et aider à construire des environnements propices à l'autonomisation des personnes privées de leurs droits et touchées par le déplacement forcé.

## **Actions clés obligatoires de la politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018**

La politique sur l'âge, le genre et la diversité se compose de 10 actions essentielles représentant **trois domaines d'engagement clés** pour le HCR.

### **1. Programmation prenant en compte l'âge, le genre et la diversité**

L'action clé 1 requiert que toute la programmation soit basée sur une analyse des données ventilées par âge, sexe et caractéristiques liées à la diversité. Cela inclut l'introduction d'actions ciblées si nécessaire.

### **2. Redevabilité envers les personnes affectées**

Les actions clés 2 à 5 représentent l'engagement du HCR en matière de redevabilité envers les personnes affectées par le biais de :

- la participation et l'inclusion de divers groupes d'AGD dans tous les programmes ;
- la communication et la transparence pour garantir l'accès à des informations régulières, précises et pertinentes ;
- la réception et la prise en compte (avec accusé de réception) systématiques des retours d'information, et la prise de mesures correctives le cas échéant ;
- l'apprentissage et l'adaptation institutionnels continus informés par les personnes déplacées et apatrides.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Guide opérationnel du HCR sur la redevabilité envers les personnes affectées.

### **3. Égalité des genres**

L'action clé 6 souligne l'engagement du HCR en faveur de l'égalité des genres, qui requiert :

- la participation égale et significative des femmes et des filles aux structures de prise de décision et de leadership ;
- un enregistrement et de la documentation individuels pour les femmes et les filles ;
- un accès égal des femmes et des filles aux denrées alimentaires, aux produits de première nécessité et aux interventions financières en espèces, ainsi que le contrôle égal de leur gestion ;
- l'accès des femmes et des filles aux opportunités économiques, à une éducation de qualité et aux services de santé ; et
- l'accès des femmes et des filles à des services complets de réponse et préventions des violences basées sur le genre.

Pour plus de détails, veuillez consulter les 10 actions clés énoncées dans la politique sur l'âge, le genre et la diversité de 2018.

## L'approche AGD du HCR dans notre travail

La politique sur l'âge, le genre et la diversité du HCR couvre toutes les personnes déplacées de force et apatrides et s'applique à toutes les opérations, aux bureaux régionaux et au siège dans tous les domaines d'activité du HCR. Cela signifie que chacun d'entre nous, dans toutes les fonctions et tous les domaines sectoriels, a la responsabilité de mettre en œuvre une approche AGD dans le travail qu'il accomplit.

Pour faire progresser les actions clés de la politique, nous devons mener plusieurs activités dans plusieurs domaines tout en collaborant avec diverses entités et divers secteurs. Pour que nous puissions promouvoir efficacement une approche AGD, nous devons mettre en œuvre les éléments suivants :

- Recueillir des données sur l'âge, le genre et la diversité, analyser les informations en les ventilant selon l'AGD et utiliser les résultats pour la programmation.
- Utiliser des approches participatives qui prennent en compte les points de vue, les besoins et les priorités des divers groupes d'AGD à toutes les phases de la programmation et dans les processus décisionnels.
- Veiller à ce que les personnes déplacées de force et apatrides soient au cœur de la programmation en procédant à une analyse AGD et en mettant en œuvre des approches communautaires et fondées sur les droits.
- Promouvoir une approche d'équipe multifonctionnelle pour faciliter l'analyse AGD conjointe et l'élaboration de réponses tenant compte de l'AGD.
- Identifier les domaines dans lesquels nous devons mener des actions ciblées pour combler les lacunes en matière de protection auxquelles sont confrontés certains groupes d'AGD.
- Veiller à ce que nous soyons responsables à l'égard de toutes les personnes déplacées et apatrides des divers groupes d'AGD.
- Répondre aux retours d'information reçus des personnes déplacées et apatrides et adapter les programmes en conséquence.

Nous discuterons de ces actions dans les modules suivants.



## Module 5 : Données ventilées

Ce module explique les données ventilées, comment les obtenir et comment les utiliser à des fins de programmation.

### Que sont les données ventilées ?

Les données ventilées sont des données qui sont organisées et triées en catégories d'analyse définies plus petites, telles que les groupes d'âge, le sexe et d'autres caractéristiques liées à la diversité. Cette ventilation peut se faire tant sur les données quantitatives que sur les données qualitatives, par exemple sur les données statistiques démographiques, les données sur les résultats et les informations sur les lacunes en matière de protection.

L'action clé 1 de la politique sur l'âge, le genre et la diversité du HCR exige que toutes les données collectées par le HCR soient ventilées par âge, sexe et autres considérations relatives à la diversité lorsque le contexte l'exige et le permet, à des fins d'analyse et de programmation.

## Données ventilées : vrai ou faux ?

Jetez un coup d'œil à ces déclarations sur les données ventilées. Savez-vous lesquelles sont vraies, et lesquelles sont fausses ?

« **Les données relatives au même ensemble de catégories AGD (par exemple, l'âge, le sexe, le handicap, l'origine ethnique, le groupe linguistique, l'orientation sexuelle) doivent être collectées pour toutes les activités et tous les programmes d'une opération.** »

Cette affirmation est **fausse**. Les données doivent être collectées et analysées en les ventilant au minimum par sexe, âge et handicap. Chaque opération déterminera les autres critères de diversité à privilégier pour atteindre ses objectifs de protection et de solutions, après avoir identifié et atténué les risques et sensibilités potentiels associés au recueil, au stockage, au traitement, à l'analyse, au partage et à l'utilisation des données. Cela permettra au HCR de s'aligner sur les normes et pratiques mondiales qui exigent que les organisations recueillent au minimum des données ventilées par sexe, âge et handicap.

« **Le recueil de données ventilées n'est nécessaire que pour les programmes qui sont directement mis en œuvre par le HCR - nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les partenaires le fassent également.** »

Cette affirmation est **fausse**. L'action clé 1 de la politique sur l'âge, le genre et la diversité du HCR est applicable aux activités de recueil de données primaires du HCR, c'est-à-dire aux données recueillies directement par le HCR et par les partenaires qui ont signé un accord de projet avec le HCR. Dans les cas où d'autres acteurs recueillent des données, le rôle du HCR en matière de ventilation selon l'AGD varie : il a un rôle de normalisation pour les réponses interinstitutions qu'il coordonne, et un rôle de plaidoyer auprès des partenaires opérationnels et des gouvernements.

« **Le recueil et l'analyse de données ventilées par âge, sexe et caractéristiques liées à la diversité sont essentiels pour comprendre les besoins et les capacités des personnes de tous les groupes d'AGD avec lesquels nous travaillons, afin d'apporter une réponse appropriée.** »

Cette affirmation est **vraie**. Le recueil et l'analyse de données ventilées par âge, sexe et caractéristiques liées à la diversité sont essentiels pour comprendre les capacités, les besoins et l'exposition aux risques en matière de protection des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des personnes de toute identité de genre. Ils sont donc nécessaires pour informer le développement de stratégies pluriannuelles et la conception de programmes afin d'identifier des actions ciblées, et pour suivre et évaluer nos réponses et nos interventions. La ventilation des données permet de déterminer dans quelle mesure la programmation tient compte des dimensions d'âge, de genre et de diversité, s'attaque aux obstacles spécifiques et contribue à l'exercice des droits de toutes les personnes déplacées et apatrides.

**« L'action clé 1 de la politique sur l'âge, le genre et la diversité concerne les données opérationnelles ainsi que les systèmes et activités internes de l'entreprise, tels que les données financières, les données relatives aux ressources humaines et les données administratives. »**

Cette affirmation est **fausse**. L'action clé 1 de la politique sur l'âge, le genre et la diversité concerne uniquement les données opérationnelles, définies comme des données et des informations relatives à une crise/situation, aux personnes touchées par la crise/situation et à la réponse à la crise/situation. Elle ne s'applique qu'aux données dont le dénominateur est la population, ce qui signifie que seules les données se rapportant aux personnes (au niveau de l'individu, du ménage ou de la communauté) seront ventilées. Il s'agit, par exemple, du pourcentage de filles sur le nombre total d'enfants assistés, ou du nombre de plaintes reçues par un ménage ayant une personne handicapée sur le nombre total de plaintes reçues par la population réfugiée.

**« Les collègues chargés de la gestion de l'information sont les seuls responsables du recueil et de l'analyse des données ventilées. »**

Cette affirmation est **fausse**. La ventilation des données au service des objectifs opérationnels nécessite une coordination entre les collègues chargés de la protection, des programmes et de la gestion de l'information tout au long du processus, depuis la définition des critères d'AGD pertinents et nécessaires pour un exercice donné, jusqu'à la réalisation d'une analyse tenant compte de l'AGD et la diffusion et l'utilisation des résultats. L'absence de coordination et de collaboration peut entraîner une incapacité à maximiser les avantages des données ventilées selon l'AGD pour les activités opérationnelles.

Pour plus d'informations sur les données ventilées par handicap, veuillez consulter l'ensemble de questions courtes du Groupe de Washington, le guide pratique du HCR sur la manière de travailler avec les personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé et le guide COMPASS sur le développement du cadre de résultats.

## **Comment obtenir des données ventilées**

Les données ne peuvent être ventilées par caractéristiques AGD que si des données et des informations sur ces caractéristiques sont collectées ou préalablement disponibles. Par exemple, si les données sur le « total des personnes touchées » doivent être ventilées par âge et par sexe à l'étape de l'analyse pour éclairer les décisions de programmation, les données sur l'âge et le sexe doivent être collectées ou disponibles à partir de sources existantes (secondaires). Il est donc essentiel de définir la liste des caractéristiques AGD qui sont nécessaires lors de la conception de l'exercice de recueil de données.

## Sources des données ventilées selon l'AGD

En fonction de leur conception, les données ventilées selon l'AGD peuvent être disponibles dans plusieurs sources telles que les suivantes :

- Systèmes de gestion des enregistrements, des dossiers et des identités
- Protection et suivi sectoriel
- Suivi et évaluation de la réponse au programme
- Évaluations participatives
- Activités liées aux consultations avec les communautés et aux divers mécanismes de retour et de réponse
- Études menées par le gouvernement (par exemple, données de recensement et d'enquête), les universités, les groupes de réflexion, les groupes de recherche et d'autres organisations

## Sources de données ventilées selon l'AGD

De nombreux acteurs génèrent des données et des informations ventilées selon l'AGD, notamment les suivants :

- HCR
- Autres agences humanitaires des Nations Unies
- Acteurs du développement, y compris les agences des Nations Unies (par exemple, le PNUD, l'UNICEF) et les banques multilatérales de développement (par exemple, les indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale)
- Base de données des indicateurs mondiaux des objectifs de développement durable (ODD)
- Ministères et institutions gouvernementales, notamment les offices nationaux de statistique (ONS)
- ONG internationales
- ONG nationales
- Personnes déplacées et apatrides, et autres membres de la communauté

## Ventilation des données selon l'AGD et programmation

Le cycle de programmation stratégique pluriannuel du HCR comporte trois phases : définir les résultats à atteindre ; obtenir des résultats ; et montrer des résultats.

Dans tous les cas, les données ventilées selon l'AGD doivent être systématiquement recueillies, analysées et utilisées dans la programmation. COMPASS, l'approche du HCR en matière de gestion axée sur les résultats, prévoit la ventilation des données des indicateurs par âge, sexe et handicap.

Ces données peuvent être utilisées à des fins de programmation de la manière suivante :

- Les données ventilées selon l'AGD peuvent être utilisées pour informer le développement de stratégies pluriannuelles qui répondent aux besoins,

aux risques en matière de protection et aux priorités de tous les groupes de personnes déplacées et apatrides.

- L'analyse des données ventilées selon l'AGD vous aidera également à déterminer quelles actions ciblées sont nécessaires pour répondre aux besoins de groupes spécifiques de la population.
- Les données ventilées selon l'AGD peuvent être utilisées pour prendre des décisions sur les priorités et le ciblage, pour plaider en faveur du financement d'actions ciblées, et pour déterminer si nos programmes ont été inclusifs et ont répondu aux besoins identifiés de chaque groupe d'AGD.
- Lorsque vous développez des accords de partenariat, vous devez vous assurer qu'ils sont conçus sur la base d'une analyse des besoins et des priorités des différents groupes de la population.
- Enfin, il est important de décrire les besoins et les risques en matière de protection de chaque groupe d'AGD dans les rapports internes et externes, le cas échéant, afin de mettre en évidence les défis et les risques auxquels chaque groupe est confronté et la manière dont le HCR y répond.

## Exemples sur le terrain

Examinons deux exemples de la manière dont les données ventilées améliorent l'approche AGD dans la pratique.



### Mauritanie

En Mauritanie, les données ventilées selon l'AGD concernant les personnes exposées à un risque élevé d'abus et de discrimination ont permis de donner la priorité à ces groupes pour la détermination du statut de réfugié. La mise à jour et l'enregistrement continus des données ventilées selon l'AGD ont également facilité le suivi et la fourniture d'une assistance à des groupes spécifiques de la communauté. Par exemple, les personnes à mobilité réduite, comme les personnes âgées, ont bénéficié d'un soutien par le biais de distributions générales de denrées alimentaires et d'argent, avec livraison à domicile.



## **Inde**

En Inde, les données ventilées par âge, sexe et handicap ont été utilisées pour concevoir des interventions en espèces et mieux planifier la distribution d'articles aux réfugiés rohingyas. Ces données ont été utilisées pour projeter le nombre, dans certains endroits, de bénéficiaires potentiels, tels que les filles en âge scolaire, les femmes qui pourraient bénéficier de l'accouchement en milieu hospitalier, les personnes âgées et les personnes handicapées sans soutien familial efficace.



## Module 6 : Approches participatives

L'action clé 2 de la politique sur l'âge, le genre et la diversité exige que les opérations nationales utilisent des méthodologies participatives à toutes les phases de la programmation afin d'intégrer les capacités et les priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons d'origines diverses dans les programmes de protection, d'assistance et de solutions.

La participation effective de tous nécessitera souvent des efforts particuliers pour garantir que les personnes souvent marginalisées, telles que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les groupes minoritaires, bénéficient d'un soutien et d'occasions spécifiques de contribuer.

### Conseils pour l'utilisation des approches participatives

Au lieu de prendre des décisions au nom des personnes déplacées, lorsque nous suivons une approche participative, nous :

- Écoutons ce qu'elles nous disent ;
- Facilitons les discussions, afin qu'elles puissent identifier directement leurs priorités et leurs contributions ;
- Nous appuyons sur leurs connaissances et leurs compétences ;
- Donnons un retour sur les résultats de ces discussions en termes de changements de pratiques, de résultats réels et de processus en cours ; et
- Soutenons leur rôle actif dans la mise en œuvre et le suivi des solutions qu'elles ont identifiées.

Sans une large participation, seuls quelques individus finissent par décider pour tous, et ces quelques individus peuvent contrôler les informations et les ressources. Cela peut conduire à des abus de pouvoir, y compris parmi les personnes déplacées de force.

L'utilisation d'une approche participative et la tenue régulière de consultations participatives avec tous les segments d'une communauté permettent de s'assurer que nous élaborons une réponse de protection complète et durable qui tient compte de leurs priorités et s'appuie sur leurs capacités et leurs compétences.

## Que sont les approches participatives ?

Nous allons maintenant examiner certaines déclarations concernant les approches participatives. Certaines sont vraies, d'autres sont fausses.

**« L'évaluation participative est une activité que nous réalisons une fois par an pour informer les programmes. »**

Cette affirmation est **fausse**. L'évaluation participative est un processus continu, et non une activité ponctuelle. Les approches participatives doivent s'appliquer à l'ensemble de notre travail et à toute la programmation, y compris la planification et le suivi, et ce dès le début d'une situation d'urgence. Les approches participatives doivent être intégrées dans les contacts quotidiens informels que le HCR entretient avec les personnes et les communautés déplacées de force et apatrides, que ce soit en face à face ou via des canaux virtuels.

**« La réalisation d'une évaluation participative est la première étape pour identifier et comprendre les risques en matière de protection, les priorités et les capacités des différents groupes d'âge, de genre et de diversité. »**

Cette affirmation est **vraie**. L'évaluation participative est une méthode permettant d'établir un dialogue avec les communautés et d'identifier, d'analyser et de systématiser les risques en matière de protection, les priorités et les capacités des personnes déplacées de force et apatrides présentant des caractéristiques différentes en termes d'âge, de genre et de diversité. Il s'agit de la première étape pour identifier et comprendre les risques en matière de protection, les priorités et les capacités des différents groupes d'âge, de genre et de diversité. Il est important de noter qu'une évaluation participative n'est qu'un élément de la mise en œuvre d'une approche fondée sur l'âge, le genre et la diversité, mais qu'elle n'est pas suffisante en soi pour respecter les engagements opérationnels en matière d'AGD.

**« Il faut toujours considérer les discussions de groupe comme le moyen le plus efficace de s'engager auprès de divers groupes d'AGD. »**

Cette affirmation est **fausse**. Les discussions de groupe avec certains groupes d'AGD sont utiles pour recueillir des informations sur leurs points de vue et expériences sur un sujet. Cependant, il existe de nombreuses méthodologies différentes que vous pouvez utiliser pour assurer la participation de divers groupes. Le choix de la méthodologie la plus appropriée dépend

- De ce que vous cherchez à atteindre (votre objectif) ;
- Des sujets spécifiques que vous souhaitez explorer ;
- Des groupes spécifiques que vous voulez impliquer ; et
- D'autres facteurs du contexte local, tels que la sécurité, l'accès, le temps et les ressources.

**« Les résultats de l'utilisation des approches participatives doivent servir à façonner la prise de décision dans toutes les activités menées par le HCR. »**

Cette affirmation est **vraie**. L'**action clé 5** de la politique sur l'âge, le genre et la diversité requiert qu'au minimum, les opérations du HCR adaptent les programmes et les stratégies en réponse aux informations provenant des personnes déplacées de force et apatrides, et indiquent ces mesures dans les plans d'opérations nationaux et les rapports annuels. En tirant les leçons de notre engagement continu avec les communautés et en adaptant les programmes en fonction de leurs réactions, nous veillons à ce que la programmation soit informée par les voix, les perceptions et les besoins exprimés par les personnes déplacées et apatrides, et adaptée à ceux-ci.

## Exemples sur le terrain

Passons en revue quelques exemples de la manière dont nous avons utilisé l'approche participative dans différents contextes.



### Ouganda

En Ouganda, de nombreuses consultations ont eu lieu avec des femmes, des hommes, des jeunes, des garçons et des filles d'origines diverses, y compris des personnes handicapées et des minorités ethniques et religieuses. Ces consultations ont permis de prendre des décisions concernant l'ouverture de comptes bancaires et la fourniture d'une aide en espèces et de kits de gestion de l'hygiène menstruelle. Par exemple, des consultations ont été organisées avec des femmes et des filles de différents âges pour discuter des préférences et de la monétisation possible des kits sanitaires, sur la base desquelles l'opération a assuré un suivi avec les fournisseurs de serviettes hygiéniques pour améliorer la qualité des produits et introduire des serviettes réutilisables dans certaines régions.



### Europe

En Europe, les consultations avec les jeunes au cours des phases de suivi et d'évaluation étaient une caractéristique obligatoire des petits projets soutenus par le Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ). Quelque 43 projets menés par des jeunes dans 29 pays ont été soutenus par le HCR en 2018-2019 grâce au FIJ. Sous l'impulsion de la mobilisation et de l'action communautaires, les jeunes ont bénéficié des opportunités de leadership offertes et, dans l'exercice de leurs rôles, ont prouvé leur potentiel à servir les communautés en tant que connecteurs et acteurs de la protection.



## Myanmar

Au Myanmar, le manque d'accès sur le terrain à la population déplacée a constitué un défi pour le HCR. La communication, notamment avec les femmes et les personnes âgées, reposant essentiellement sur des rencontres en face à face, ce manque d'accès a entraîné des lacunes dans la compréhension des préoccupations et des risques auxquels ces groupes sont confrontés. Le HCR a surmonté ce défi en engageant des informateurs clés dans la communauté pour rendre compte des problèmes de protection et a plaidé auprès des partenaires et des membres du Cluster pour utiliser des approches participatives et établir de multiples canaux de communication.

## Utiliser diverses méthodologies participatives

Pour être efficaces, nos approches participatives doivent être sélectionnées et adaptées en fonction de l'objectif, du sujet que nous explorons, du groupe avec lequel nous nous engageons et de notre contexte (par exemple, la sécurité et les ressources). Explorons quelques méthodologies différentes que nous pouvons utiliser.

### Enquêtes

- L'enquête est une méthode de collecte de données quantitatives permettant de recueillir des informations auprès d'un groupe sélectionné de personnes ou d'autres unités telles que les ménages.
- L'enquête est utile pour recueillir des informations de manière structurée.

### Discussions de groupe

- Une discussion de groupe est une conversation structurée ou semi-structurée avec un groupe sélectionné d'individus afin d'obtenir des informations sur leurs points de vue et expériences sur un sujet.
- La discussion de groupe est utile pour comprendre l'éventail des opinions et des problèmes au sein d'un groupe.

### Entretiens avec des informateurs clés

- Les entretiens avec des informateurs clés se déroulent avec des personnes ayant une connaissance préalable et spécifique d'une question, d'une situation, d'un groupe ou d'un lieu. Ils utilisent un questionnaire structuré ou semi-structuré adapté aux connaissances attendues des personnes interrogées, par exemple sur l'impact de la crise parmi les différents groupes de population, les risques en matière de protection, les défis, les opportunités et la résilience.

- Ils sont utiles pour explorer les questions que les communautés ne veulent pas aborder ouvertement, par exemple les sujets tabous, par crainte de représailles ou par timidité et nervosité.
- Ils sont utiles pour explorer une question de manière plus approfondie.

### **Observations participatives/marches transversales (transects)**

- L'observation est une activité individuelle ou d'équipe visant à examiner la situation réelle d'un lieu, et/ou la situation et le comportement de certaines personnes dans un lieu donné (par exemple, pour trianguler les informations existantes).
- Une marche transversale consiste à se promener avec des personnes locales dans une zone, en profitant de l'occasion pour observer, discuter et écouter la variété des personnes rencontrées et en s'arrêtant à des endroits identifiés par vous ou par le groupe. Demandez à quoi sert la zone aujourd'hui, comment elle était avant, ce qui a causé le changement et l'impact des changements. Les marches transversales peuvent être conçues pour identifier des barrières particulières ou des risques en matière de protection, tels que des barrières physiques dans l'environnement ou des risques pour l'accès aux services (par exemple, la sécurité routière).
- Elles sont utiles pour comprendre l'éventail des points de vue et des problèmes qui existent au sein d'un groupe ou dans un lieu donné.

### **Ateliers communautaires**

- Un atelier participatif consiste à faciliter la discussion et les activités de collaboration pour que les membres de la communauté puissent explorer collectivement un sujet spécifique.
- Les ateliers communautaires sont utiles pour une série d'objectifs, y compris la cartographie des relations, l'identification des causes profondes des problèmes et l'identification des priorités et des solutions.

Pour plus d'informations sur les évaluations des besoins et les méthodologies participatives, veuillez consulter le Manuel d'évaluation des besoins du HCR (2017).

## **Adapter les méthodologies participatives**

Une fois que vous avez sélectionné vos méthodologies participatives, vous devez réfléchir aux adaptations nécessaires pour garantir que l'engagement soit accessible et significatif pour tous les sous-groupes d'une communauté. Voici quelques exemples d'adaptations lorsque vous vous engagez auprès de différents groupes d'AGD.

- La langue des signes peut soutenir la participation des personnes souffrant d'une déficience auditive.
- Demander aux personnes LGBTIQ+ quel est le moment et le lieu les plus sûrs pour se rencontrer.

- Prévoir un service d'interprétation pour les minorités linguistiques.
- Prévoir le transport des personnes à mobilité réduite.
- Participation des enfants par l'art et le jeu.
- Utiliser des documents faciles à lire ou des supports visuels pour partager des informations avec des personnes peu alphabétisées ou présentant des déficiences intellectuelles.
- Consulter les groupes d'AGD pour identifier leurs préférences concernant le genre du personnel.
- Faciliter les garderies pour permettre la participation des mères.

## **Exemple sur le terrain : se mettre à la place des réfugiés**

Le HCR Éthiopie a introduit une méthodologie participative appelée « Se mettre à la place des réfugiés » pour compléter une série de discussions de groupe. Cette approche a été utilisée avec les groupes à haut risque pour évaluer leurs besoins de protection.

Dans chaque camp, des visites guidées à travers le camp ont été effectuées par des réfugiés sélectionnés d'origines diverses (par exemple, des personnes handicapées, des femmes chefs de famille avec plus de huit personnes à charge, des personnes âgées et des enfants non accompagnés/séparés). Les visites ont été effectuées par des équipes composées de plusieurs réfugiés et de deux membres du personnel, chaque visite pouvant durer jusqu'à trois heures.

Cette méthodologie a été utilisée afin que le personnel du HCR puisse être témoin de la vie quotidienne des réfugiés et observer les obstacles rencontrés dans l'accès aux programmes et aux services. Après les visites, le personnel du HCR s'est réuni pour partager et échanger ses expériences et ses observations. Le fait de recueillir ainsi des observations sur le terrain lui a permis de mieux comprendre les problèmes concrets en matière de protection et d'assistance que les participants aux discussions de groupe auraient pu avoir du mal à formuler.



## Module 7 : Programmation axée sur les personnes

Ce module explique ce qu'est une approche axée sur les personnes et comment utiliser le prisme de l'AGD. En outre, il explore l'application d'une approche fondée sur les droits, l'approche communautaire et l'approche de l'équipe multifonctionnelle.

### Placer les personnes déplacées de force et apatrides au cœur de la programmation

Placer les personnes déplacées de force et apatrides au cœur de notre programmation, c'est prendre en compte leurs caractéristiques en termes d'âge, de genre et de diversité, et planifier, mettre en œuvre et contrôler nos activités sur cette base.

Mettre les personnes déplacées et apatrides au centre de la programmation comporte trois éléments :

- Appliquer le prisme de l'AGD à tout le travail que nous faisons, y compris lors de l'analyse des données à des fins de programmation ;
- Concevoir conjointement des réponses inclusives et accessibles qui s'inspirent des priorités des personnes ; et
- Travailler avec les communautés pour mettre en place une protection et des solutions qui tiennent compte de leurs capacités et de leurs ressources.

Pour ce faire, le HCR effectue une analyse AGD et applique une approche communautaire, une approche fondée sur les droits et une approche d'équipe multifonctionnelle.



## Appliquer le prisme de l'AGD pour comprendre les risques en matière de protection

Le premier élément de la programmation axée sur les personnes consiste à effectuer une analyse AGD, ou à appliquer le prisme de l'AGD, pour comprendre les risques encourus par les différents groupes de la communauté et élaborer une réponse appropriée.

Voici quelques photos d'une situation de déplacement. Pendant que vous regardez ces photos, réfléchissez aux questions suivantes.



**Qui représente la majorité des personnes déplacées ?  
Quelles en sont les implications sur notre planification ?**



**Qui communique les besoins aux acteurs humanitaires ?  
Quelles en sont les implications sur notre planification ?**



**Qui est plus visible pour les travailleurs humanitaires et peut accéder facilement aux services ?  
Quelles en sont les implications sur notre planification ?**



**Qui est responsable de la collecte de l'eau et du bois de chauffage ?  
Quelles en sont les implications sur notre planification ?**

## Appliquer le prisme de l'AGD

Voici quelques risques en matière de protection que nous pourrions manquer si nous n'appliquons pas le prisme de l'AGD :

- L'accès aux services et à l'aide humanitaire pourrait exclure certains groupes.
- Notre compréhension des risques en matière de protection sera incomplète.
- L'exclusion de certains groupes peut les stigmatiser davantage et renforcer les pratiques discriminatoires.

L'application du prisme de l'AGD nous permettra d'inclure tous les groupes lors de la planification de l'accès aux services et à l'aide humanitaire, ainsi que de mieux comprendre les risques en matière de protection auxquels sont confrontées les personnes avec et pour lesquelles nous travaillons.

L'exclusion de certains groupes peut entraîner une stigmatisation supplémentaire et renforcer les pratiques discriminatoires. Il en va de même pour les dirigeants communautaires, que nous devons consulter, mais pas exclusivement et avec une compréhension approfondie de la dynamique du pouvoir dans la communauté.

## Risque spécifique en matière de protection

Comme nous l'avons vu, certains groupes courent des risques plus élevés pendant le déplacement.

L'application du prisme de l'AGD nous aide à identifier les nombreuses caractéristiques différentes des individus qui vivent au sein d'une communauté donnée, afin d'analyser comment ces caractéristiques se combinent, donnant lieu à des expériences uniques de discrimination et d'oppression, mais aussi à des opportunités.

Voyons comment l'âge, le genre et la diversité se recoupent et comment, combinés à l'environnement de protection, ils peuvent accroître les risques de certains groupes en matière de protection.



### Enfants qui s'occupent de leurs grands-parents :

- Ils peuvent ne pas être en mesure de fréquenter l'école en raison de leurs responsabilités familiales.
- Cela peut impliquer qu'ils n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux à l'éducation et au jeu.
- L'absence de certification académique et de connaissances/compétences de base réduira également les chances de générer des revenus à l'âge adulte.
- Le manque d'éducation a également des conséquences avérées sur la santé, notamment un risque accru de contracter des maladies.
- Si l'enfant devient le chef de famille et qu'il n'y a pas d'autre salarié dans la famille, il risque de s'engager dans des conditions de travail dangereuses et d'exploitation ou de se livrer au sexe de survie.



### Personnes handicapées :

- Elles peuvent ne pas avoir accès aux informations dont elles ont besoin pour accéder aux services ;
- Elles peuvent rencontrer des difficultés pour recevoir ou transporter leurs rations alimentaires ou attendre leur tour dans les files d'attente ;
- Elles peuvent rencontrer des obstacles comportementaux et de communication pour signaler la violence (y compris la violence basée sur le genre) lorsqu'elles en sont victimes ;
- Elles peuvent être obligées de payer une partie de leurs rations à d'autres personnes pour qu'elles leur procurent la nourriture, ce qui réduit leur consommation alimentaire ;
- Elles peuvent être cachées de/par la communauté et ne pas avoir la possibilité d'exprimer leurs préoccupations.
- Leurs compétences et leurs capacités peuvent ne pas être reconnues, et elles peuvent être exclues de la prise de décision.



### **Femme qui s'occupe d'une famille élargie et qui est également la principale source de revenus de la famille :**

- Elle peut ne pas être en mesure de travailler à des heures régulières en raison de ses responsabilités envers les membres de sa famille qui ont besoin d'elle.
- Cela aura un impact sur le revenu qu'elle est en mesure de gagner.
- Lorsqu'elle rencontre de telles difficultés, elle peut être amenée à accepter un travail relevant de l'exploitation ou à se livrer au sexe de survie.
- En outre, elle risque de ne pas bénéficier d'une alimentation ou d'un repos adéquats, ce qui peut être particulièrement problématique pendant la grossesse ou l'allaitement.
- Si elle travaille, elle ne pourra peut-être pas venir à n'importe quel moment de la journée pour recevoir de l'aide.

### **Que voyez-vous lorsque vous appliquez le prisme de l'AGD ?**

Appliquer le prisme de l'AGD signifie :

- Considérer une communauté de personnes déplacées non pas comme un groupe homogène, mais comme des individus divers et distincts, qui ont des besoins, des expériences de vie et des mécanismes d'adaptation différents et sont confrontés à des risques différents en matière de protection.
- Reconnaître qu'ils ont tous des connaissances, des compétences et des capacités grâce auxquelles ils contribuent à leur famille, aux réseaux sociaux et à la communauté au sens large.
- Identifier les obstacles et les facteurs d'inégalité, tout en soutenant les initiatives et les capacités existantes dans la communauté pour répondre à ces divers besoins.

L'application du prisme de l'AGD rend notre travail plus inclusif, plus accessible et mieux ciblé. Elle nous permet de tenir compte des besoins, des compétences et des capacités de tous les individus, et nous rend plus responsables vis-à-vis des communautés que nous servons. Cela garantit que notre travail a un impact plus important et plus durable.

## Rendre les programmes inclusifs et non discriminatoires pour tous

Les activités suivantes sont des exemples pour rendre nos programmes inclusifs et non discriminatoires :

- Organiser les modalités de distribution de denrées alimentaires de manière à permettre à toutes les personnes d'y accéder, et pas seulement à celles qui sont physiquement aptes.
- Recruter et former des interprètes, y compris des interprètes en langue des signes, qui seront disponibles dans les bureaux du HCR et aux points de prestation de services.
- Organiser des heures d'ouverture flexibles des bureaux de manière à permettre à tous les groupes d'accéder aux programmes et aux services.
- Établir des cliniques dans des lieux accessibles en toute sécurité aux personnes faisant partie d'une minorité ethnique.

Si un seul groupe de la communauté est en mesure d'accéder à l'aide, nous créons instantanément une situation de dépendance pour les autres. Par exemple, si seuls les hommes sont en mesure de transporter de la nourriture, de construire des abris ou d'utiliser des pompes à eau lourdes, les personnes âgées, les femmes ou les enfants peuvent avoir besoin de fournir des faveurs, y compris des faveurs sexuelles, pour recevoir de l'aide.

Si nous organisons des heures d'ouverture strictes des bureaux, les personnes qui travaillent ou habitent loin ne pourront pas accéder au programme. Elles ne pourront donc pas signaler les incidents de protection et demander le soutien dont elles ont besoin.

Si nous établissons des cliniques dans un quartier dominé par la majorité ethnique, les minorités ethniques risquent d'être exposées à des risques ou de ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles se rendent à la clinique pour obtenir des services médicaux essentiels.

### L'exemple des programmes d'éducation

Pensez à rendre la protection inclusive et accessible à tous les enfants. Que signifie une analyse AGD pour les programmes d'éducation ?

Ce tableau associe cinq groupes d'enfants aux considérations spécifiques à ce groupe.

Groupe d'enfants	Considérations spécifiques
Enfants handicapés	Ils peuvent nécessiter un soutien pédagogique supplémentaire de la part de l'enseignant. Ils peuvent également avoir besoin d'aide pour le transport vers l'école et d'une adaptation du matériel et de l'environnement physique, c'est-à-dire des salles de classe, des ressources d'apprentissage, des installations sanitaires, etc.

Enfants issus de familles économiquement défavorisées	Ils peuvent ne pas aller à l'école parce que leur famille n'a pas les moyens de payer les uniformes, le transport et les manuels scolaires.
Ménages dirigés par des enfants et garçons et filles qui travaillent	Ils peuvent avoir un emploi du temps différent en raison de leurs responsabilités familiales. Les horaires scolaires doivent donc être adaptés à leurs besoins ou des programmes alternatifs doivent être proposés.
Enfants issus de familles minoritaires	Ils peuvent ne pas parler la langue de la majorité et avoir besoin d'un soutien supplémentaire ou d'un enseignement dans leur langue maternelle.
Filles	Les déplacements vers l'école et l'environnement scolaire doivent être protégés contre l'exploitation et les abus sexuels. Il est nécessaire de prévoir des toilettes privées et de fournir des produits sanitaires.

Vous pouvez constater que, selon la situation, les enfants peuvent avoir besoin de différents types de soutien.

## Exemples sur le terrain (Bangladesh)

Examinons quelques exemples de l'impact d'une analyse AGD sur notre réponse :

Lors de consultations avec la communauté des Rohingyas déplacés de force au Bangladesh, les femmes enregistrées dans les camps ont déclaré se sentir mal à l'aise pour accéder aux services de santé, en raison du manque de femmes médecins et infirmières. Les barrières linguistiques et l'accès limité aux informations sur les ressources communautaires disponibles font également partie des problèmes soulevés en matière d'accès aux soins de santé. Examinez les réponses potentielles et les raisons pour lesquelles elles ont été rejetées ou sélectionnées.

### **Multiplier le nombre de dispensaires**

Multiplier le nombre de dispensaires rendra ces derniers plus accessibles aux femmes s'ils sont rapprochés de l'endroit où elles se trouvent ; toutefois, cela ne résout toujours pas la cause du problème.

### **Fixer un horaire pour que les femmes se rendent au dispensaire un jour donné**

Le fait de réserver des jours spécifiques aux femmes pour qu'elles viennent au dispensaire peut les rassurer, sachant qu'aucun homme n'y sera présent ; cependant, limiter l'accès des femmes au dispensaire à quelques jours de la semaine peut entraîner des difficultés pour les femmes qui ne peuvent pas venir ces jours-là. Il ne devrait y avoir aucune restriction d'accès aux dispensaires. Les horaires ventilés par sexe peuvent également exposer certains groupes de la communauté, comme les personnes transgenres, à des risques.

### **Recruter du personnel féminin parlant le rohingya**

Dans ce cas, l'opération a plaidé auprès des partenaires, ce qui a permis de recruter du personnel féminin et des personnes parlant le rohingya pour s'attaquer à la principale cause de la réticence des femmes à accéder aux dispensaires.

## **Exemples sur le terrain (Syrie)**

Les personnes âgées peuvent être plus cachées dans la communauté, ou les acteurs humanitaires peuvent ne pas être sensibilisés aux problèmes du vieillissement.

Une évaluation menée auprès de personnes âgées en Syrie a révélé que ces dernières éprouvent des difficultés à atteindre les points de distribution de denrées alimentaires, à faire la queue pendant de longues périodes ou à transporter les rations alimentaires jusqu'à leur domicile. En outre, les programmes de nutrition et le soutien psychosocial ont rarement ciblé les personnes âgées et se sont principalement concentrés sur les enfants. Les réponses appropriées dans de telles situations pourraient inclure :

- Introduire des colis plus petits distribués plus fréquemment pour que les personnes âgées puissent les porter.
- Mobiliser la communauté pour faciliter la livraison à domicile des denrées alimentaires.
- Introduire des interventions en espèces qui permettent d'acheter des aliments adaptés à l'âge.

Aucune de ces actions ne permettra à elle seule de résoudre tous les problèmes identifiés. Au contraire, une combinaison des trois approches peut être une bonne solution lorsque cela est possible, car elle peut favoriser l'autonomie des personnes âgées. Dans tous les cas, il est important de consulter les personnes âgées pour décider des actions les plus appropriées.

- L'introduction de colis plus petits peut faciliter le transport de ces derniers par les personnes âgées. Toutefois, n'oubliez pas que le fait de demander aux personnes âgées de venir plus fréquemment chercher leurs colis alimentaires peut également entraîner des difficultés et des coûts supplémentaires pour les personnes concernées.
- La mobilisation de la communauté pour soutenir les personnes âgées est une approche favorable, car elle contribue à la résilience des communautés et constitue une solution plus durable.
- L'introduction d'interventions en espèces permettra d'acheter les articles qui conviennent le mieux à chaque personne, offrant ainsi un moyen plus digne de garantir la satisfaction des besoins spécifiques des personnes âgées.

## Exemples sur le terrain (Japon)

Au Japon, des évaluations participatives menées auprès de femmes déplacées d'origines diverses ont révélé que les femmes issues d'une communauté religieuse minoritaire avaient éprouvé des difficultés à accéder aux services. Les obstacles comprenaient le manque de moyens de transport, la méconnaissance de la langue locale et un statut juridique temporaire.

Selon vous, lesquelles de ces idées pourraient constituer des réponses appropriées dans de telles situations ?

- Créer un centre communautaire où les femmes de ce groupe minoritaire pourraient se rencontrer.
- Proposer des programmes linguistiques dispensés par des instructrices.
- Organiser le transport ou couvrir les frais de transport.
- Recruter des interprètes et faciliter l'accès à la documentation juridique.

La création d'un centre communautaire où les femmes peuvent se rencontrer, se soutenir mutuellement et discuter de leurs besoins est une bonne idée ; cependant, il est important de considérer que le fait de limiter cet espace à ce seul groupe de femmes peut contribuer à renforcer l'isolement et l'exclusion. Au lieu de cela, il est préférable de soutenir l'inclusion de ces femmes dans des activités ciblant la communauté au sens large et de soutenir leurs efforts d'intégration en tant que membres d'une communauté plus large. Dans cet exemple, le HCR Japon a facilité la mise en place de programmes linguistiques par des instructrices et la fourniture de moyens de transport, en plus de prendre des dispositions pour assurer la présence d'interprètes lors des entretiens de détermination du statut de réfugié (DSR), facilitant ainsi l'accès aux documents légaux.

## Appliquer une approche fondée sur les droits et une approche communautaire

Pour soutenir des programmes axés sur les personnes, inclusifs et non discriminatoires, le HCR utilise une approche fondée sur les droits et une approche communautaire.

### Approche fondée sur les droits

Dans le cadre de l'approche fondée sur les droits, le personnel du HCR a quatre obligations principales :

- Changer les attitudes afin que les personnes déplacées et apatrides soient considérées comme des titulaires de droits ayant des droits légaux, et non comme des bénéficiaires ;
- Identifier les facteurs dans la communauté et la société qui conduisent à l'inégalité et aux situations de discrimination, et impliquer les communautés pour identifier les moyens d'y remédier ;
- Renforcer les capacités des personnes déplacées et apatrides en tant que titulaires de droits à faire valoir leurs droits ; et

- Renforcer les capacités des détenteurs d'obligations, tels que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement et les gouvernements, afin de pouvoir satisfaire ces revendications.

## Approche communautaire

L'approche communautaire de la protection et l'approche tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité vont de pair et nécessitent diverses actions :

- Saisir toutes les occasions de rencontrer des personnes différentes ; ne partez pas du principe que tout le monde peut vous atteindre.
- Promouvoir la participation des femmes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des jeunes aux structures communautaires.
- Soutenir la participation sûre et significative des minorités, des peuples autochtones et des personnes LGBTIQ+.
- Consulter les communautés afin d'identifier leurs stratégies pour faire face aux problèmes urgents de protection, notamment la violence basée sur le genre, le recrutement d'enfants et l'insécurité.
- Former des bénévoles de la communauté issus de divers milieux pour identifier les personnes à haut risque.
- Développer des parcours d'orientation sûrs et confidentiels en consultation avec les communautés et veiller à ce que les bénévoles communautaires soient formés à leur utilisation.

## Exemples sur le terrain

Passons en revue quelques exemples de protection communautaire et la manière dont elle contribue à la protection des différents groupes d'AGD au sein de la communauté.

### Tunisie

En Tunisie, le HCR a soutenu la création d'un groupe de personnes âgées dédié aux personnes de plus de 60 ans. Les sessions de groupe mensuelles visent à rompre l'isolement social des demandeurs d'asile et des réfugiés âgés et leur permettent de se réunir pour des activités qui ciblent leurs besoins et s'appuient sur leurs capacités. Ces activités incluent les enfants et petits-enfants des personnes âgées afin de promouvoir leur bien-être.

### Bangladesh

Au Bangladesh, des représentants communautaires ont été élus dans quatre camps. Les femmes représentaient 55 % des électeurs, 50 % des candidats et 46 % des élus. En 2020, sur les 115 groupes communautaires créés dans 23 camps, 49 % ont été formés par des femmes et des jeunes filles. La représentation des femmes dans les comités de bloc et de camp, ainsi que dans les groupes communautaires, permet de s'assurer que les voix des hommes ne sont pas les seules à être entendues par les responsables gouvernementaux, les partenaires humanitaires et les Nations Unies. C'est l'occasion de s'assurer que l'expérience vécue des femmes et des filles est reconnue et prise en compte, sans oublier l'opportunité pour les femmes de se voir dans un nouveau rôle au sein de la communauté.

### Zimbabwe

Au Zimbabwe, le HCR collabore avec une organisation de personnes handicapées pour organiser régulièrement des réunions, des campagnes et des visites à domicile pour toutes les personnes handicapées du camp. Les résultats des discussions alimentent les activités de mise en œuvre et de suivi du HCR. Un exemple est la création d'un club de langue des signes avec 20 membres au centre de développement de la petite enfance pour rendre l'éducation plus inclusive et augmenter la participation des personnes handicapées.

### Venezuela

Au Venezuela, le HCR travaille avec des structures communautaires qui sont formées à l'identification des personnes à haut risque en utilisant une approche AGD. Les structures communautaires sont chargées de mener des actions de sensibilisation auprès des personnes ayant des besoins de protection spécifiques, notamment les femmes et les enfants à risque, les personnes âgées, les personnes LGBTQ+, les populations autochtones et les personnes handicapées. Ces structures organisent également des séances de sensibilisation et diffusent des informations sur les parcours d'orientation.

## Promouvoir une approche d'équipe multifonctionnelle

Nous allons maintenant examiner comment une équipe multifonctionnelle fait progresser l'approche AGD.

Ce tableau montre lesquelles de ces affirmations concernant l'approche de l'équipe multifonctionnelle sont vraies, et lesquelles sont fausses.

	Vrai	Faux
Une approche d'équipe multifonctionnelle nous permet d'informer différents collègues de ce que nous avons fait.		
L'équipe multifonctionnelle est une structure fixe avec une composition fixe tout au long de l'année.		
L'équipe multifonctionnelle est réunie une fois par an pour procéder à une évaluation participative.		
L'équipe multifonctionnelle se réunit pour analyser l'environnement de protection, et pour concevoir et fournir une réponse plus complète et tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité.		
L'équipe multifonctionnelle requiert la participation de collègues de plusieurs unités fonctionnelles telles que les secteurs de la protection, des programmes, de l'administration, des finances, de l'approvisionnement et autres du HCR.		

L'équipe multifonctionnelle rassemble des personnes ayant des compétences et des perspectives différentes pour analyser l'environnement de protection, et pour concevoir et fournir une réponse plus complète et tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité.

L'équipe multifonctionnelle n'exige pas de structure fixe et elle est comprise comme une approche flexible, la participation des experts dépendant de la question spécifique à traiter.

À la base, l'équipe multifonctionnelle requiert la participation de collègues de plusieurs unités fonctionnelles telles que les secteurs de la protection, des programmes, de l'administration, des finances, de l'approvisionnement et autres du HCR, en fonction du contexte opérationnel et de l'objectif de l'équipe multifonctionnelle.

Pour certains exercices, tels que les évaluations participatives et/ou la conception de stratégies pluriannuelles, le HCR devrait élargir l'équipe multifonctionnelle afin d'inclure un plus grand nombre d'acteurs, tels que les homologues gouvernementaux, les institutions sœurs des Nations Unies, les ONG, les donateurs et, plus important encore, les personnes déplacées de force et apatrides, ainsi que les communautés qui les accueillent.

L'approche de l'équipe multifonctionnelle doit être appliquée tout au long de la programmation et nécessite un leadership fort, notamment de la part des représentant-e-s et des responsables de bureau, ainsi qu'un engagement actif de tous les membres de l'équipe multifonctionnelle.

## **Pourquoi avons-nous besoin de l'approche d'équipe multifonctionnelle ?**

Une approche d'équipe multifonctionnelle exploite l'expertise, les connaissances et les compétences disponibles au sein des différents rôles fonctionnels de l'équipe multifonctionnelle et s'appuie sur une variété de perspectives.

Cette approche garantit que des objectifs communs et des méthodes communes sont suivis pour traiter les risques en matière de protection.

Elle renforce l'analyse globale à des fins de programmation.

Elle garantit que la définition des priorités, la planification et la mise en œuvre s'appuient sur le retour d'information obtenu auprès des communautés dans leur diversité.

Et elle rassemble les partenaires externes pour qu'ils travaillent conjointement en tant que catalyseurs afin d'assurer l'intégration de l'approche AGD dans toute la programmation et dans la pratique externe.

## Exemples sur le terrain - une approche d'équipe multifonctionnelle

Voyons quelques exemples de pratiques d'équipe multifonctionnelle sur le terrain.

### **Tchad**

Les équipes multifonctionnelles du HCR ont été impliquées dans toutes les étapes de la programmation, de la planification et de l'exécution à la mise en œuvre et au suivi. Au total, les équipes multifonctionnelles étaient composées de plus de 56 membres (dont 18 femmes), comprenant des membres du personnel du HCR et de celui ses partenaires, des personnes réfugiées, des autorités locales et des membres du personnel d'ONG. Leurs activités comprenaient des évaluations participatives, le processus de planification des opérations du pays, le suivi des activités et les rapports à mi-parcours et en fin d'année.

### **Égypte**

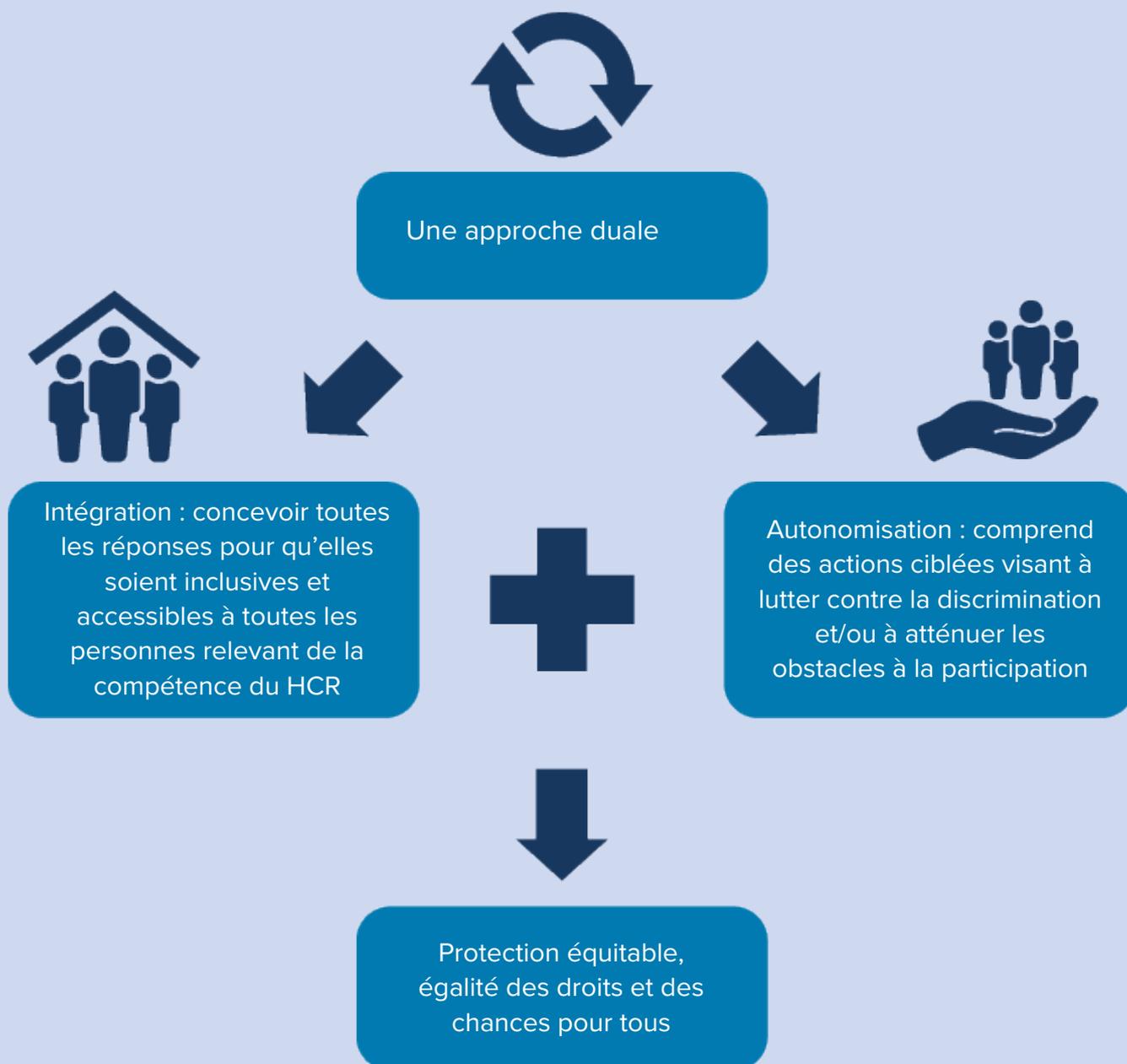
Les équipes multifonctionnelles impliquent les personnes réfugiées dans le suivi des performances où leurs contributions sont sollicitées sur leur satisfaction des services rendus et ce qui pourrait être fait pour les améliorer. L'opération maintient un programme de sensibilisation actif avec les équipes multifonctionnelles, et les partenaires du HCR visitent régulièrement les communautés pour assurer un suivi de leurs conditions de protection, partager les mises à jour sur les services et obtenir des retours d'information.

### **Ukraine**

Pour le suivi des projets partenaires et des activités directement mises en œuvre, comme les abris, le HCR engage une équipe multifonctionnelle comprenant des membres du personnel des fonctions de terrain et liées aux programmes, à la protection, au contrôle des projets et à l'approvisionnement. Le suivi implique un engagement direct auprès des personnes déplacées de force et apatrides afin de recevoir leurs commentaires sur la qualité de la mise en œuvre.



## Module 8 : Approche duale et travail avec des groupes spécifiques



## Présentation de l'approche duale

Pour mieux répondre aux besoins de groupes particuliers, nous devons adopter une approche duale pour tous les domaines de programmation.

La voie 1 est l'Intégration. Cela signifie que nous concevons toutes les réponses pour qu'elles soient inclusives et accessibles à toutes les personnes déplacées de force et apatrides. La voie 2 est l'Autonomisation. Cela signifie que nous prévoyons des actions ciblées pour lutter contre la discrimination et éliminer les obstacles à la participation.

Il est important de se rappeler que chaque personne est unique et qu'au sein de chaque groupe, il y aura différents besoins et différentes capacités en fonction du recoupement de l'âge, du genre et de la diversité, et de la façon dont ceux-ci interagissent avec l'environnement de protection, laquelle pouvant entraîner des risques en matière de protection. Les membres d'un groupe donné ne sont pas tous confrontés aux mêmes risques en matière de protection. Assurez-vous donc de disposer de mécanismes permettant d'identifier les facteurs de risque et les besoins individuels.

Examinons certains groupes de personnes déplacées de force et apatrides et étudions certaines actions spécifiques qui leur sont appropriées.

## Identifier les actions ciblées

Une analyse de l'âge, du genre et de la diversité nous aidera à identifier les domaines dans lesquels nous devons prendre des mesures ciblées pour lutter contre les inégalités et la discrimination, et améliorer la protection des groupes les plus exposés au sein de la communauté.

Par exemple :

- Les personnes âgées peuvent avoir besoin du soutien des travailleurs communautaires pour accéder aux services.
- Des activités de plaidoyer peuvent être nécessaires pour garantir l'inclusion des réfugiés handicapés dans les processus décisionnels.
- Des mesures ciblées peuvent être nécessaires pour garantir que les garçons et les filles aient accès à des environnements d'apprentissage sûrs.

Il est important qu'une telle analyse soit effectuée régulièrement tout au long de l'année afin que nous puissions prendre en compte les changements qui surviennent dans une situation et, par conséquent, adapter notre planification et notre programmation en temps utile.

## Personnes âgées

Lorsqu'elles sont déplacées de force, les personnes âgées (hommes et femmes) ont les mêmes besoins fondamentaux que les autres, mais peuvent aussi avoir besoin d'un soutien ciblé. Elles peuvent être moins mobiles et avoir des problèmes de santé chroniques ou des besoins nutritionnels spécifiques. Elles peuvent être exposées à un risque accru de violence, d'exploitation par les membres de leur famille et de discrimination. Les personnes âgées sont souvent exclues, n'ont pas accès à l'information et à la documentation, et ont un accès limité aux services de base tels que le logement, la nourriture et la nutrition, et les soins de santé.

Les actions ciblées pour les personnes âgées comprennent les suivantes :

- Utiliser une série d'approches et de méthodologies pour consulter et impliquer les personnes âgées (tous les genres) dans les structures de prise de décision et de leadership. Leur donner la possibilité d'exprimer leur opinion et de participer à la conception, à l'évaluation, au suivi et à l'appréciation des activités afin de répondre à leurs besoins.
- Former le personnel et les partenaires afin de les sensibiliser à la discrimination fondée sur l'âge, d'aborder leurs propres attitudes et de les doter des compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des programmes tenant compte de l'âge.

La participation des personnes âgées aux programmes liés aux moyens de subsistance et l'inclusion de rations alimentaires faciles à mâcher et à digérer sont des exemples d'intégration. Nous devrions envisager une combinaison de types d'interventions intégrées et ciblées.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide pratique sur le travail avec les personnes âgées en situations de déplacement forcé et la fiche de conseils sur les personnes âgées et l'AGD.

## Personnes handicapées

Les personnes handicapées ont les mêmes droits et besoins fondamentaux, et sont confrontées aux mêmes défis que les autres individus. Cependant, elles sont également confrontées à des risques particuliers en matière de protection, tels que le risque accru de violence, d'exploitation et d'abus, ainsi que des niveaux élevés de stigmatisation. En outre, les personnes handicapées sont confrontées à de nombreux obstacles pour accéder à l'aide humanitaire, à l'éducation, aux moyens de subsistance, aux soins de santé et à d'autres services ; elles peuvent se voir refuser certains droits légaux, comme le droit à une nationalité, et sont souvent exclues des processus de prise de décision et des opportunités de leadership.

Des actions telles que le recueil de données à l'aide des questions du Groupe de Washington sur le handicap et l'utilisation de normes d'accessibilité lors de la construction ou de l'amélioration des infrastructures des camps favorisent l'égalité des personnes handicapées et devraient être intégrées dans toute intervention.

Les actions ciblées visant à garantir la non-discrimination des personnes handicapées comprennent les suivantes :

- Prévoir la mise en place d'aménagements raisonnables pour les personnes handicapées confrontées à des obstacles à la communication (par exemple, budget pour la mise à disposition d'interprètes en langue des signes). (Action ciblée)
- Établir des mécanismes appropriés pour identifier et surveiller les violences et les abus liés au handicap. (Action ciblée)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide pratique sur le travail avec les personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé et la fiche de conseils sur les personnes handicapées et l'AGD.

## Enfants

Les enfants sont plus exposés que les adultes aux abus, à la négligence, à la violence, à l'exploitation, à la traite ou au recrutement forcé dans des groupes armés. Ils peuvent vivre des événements troublants ou en être témoins, ou être séparés de leur famille. Dans le même temps, il se peut que les réseaux de soutien familial et social soient affaiblis et que l'éducation soit perturbée. Dans les situations d'urgence et de déplacement, les filles sont confrontées à des risques particuliers, en matière de protection, liés au genre.



Le cadre de protection des enfants définit six objectifs pour traiter les risques liés à la protection de l'enfant :

- Les filles et les garçons sont en sécurité dans les espaces où ils vivent, étudient et jouent .
- La participation et le renforcement des capacités des enfants font partie intégrante de leur protection
- Les filles et les garçons ont accès à des procédures adaptées aux enfants
- Les filles et les garçons obtiennent des documents légaux
- Les filles et les garçons qui ont des besoins spécifiques reçoivent un soutien appropriés
- Les filles et les garçons bénéficient d'une solution durable qui est dans leur intérêt supérieur

Pour plus d'informations, veuillez consulter les documents suivants :

- Cadre de protection des enfants
- Principes directeurs 2021 du HCR pour la procédure relative à l'intérêt supérieur
- Éducation des réfugiés 2030 - Une stratégie pour l'inclusion des réfugiés
- Fiche de conseils (enfants)

## Jeunes

Les jeunes ont le droit de participer, de voir leur bien-être évalué et pris en compte, et d'avoir la possibilité d'être des agents du changement dans leurs communautés. Pendant le déplacement, les transitions des jeunes vers l'âge adulte sont marquées par l'exposition à des risques complexes en matière de protection qui nuisent à leur développement et à leur bien-être. Avec un accès limité à l'éducation post-primaire et aux moyens de subsistance, les jeunes sont souvent incapables de planifier leur vie future. Pourtant, les jeunes sont résilients et sont capables de s'adapter, jouant souvent un rôle important dans les changements positifs. Ils s'organisent eux-mêmes, forment des groupes et offrent un soutien entre pairs et à la communauté au sens large. Ce sont des agents du changement, et ils doivent être soutenus.

Les actions suivantes ont été identifiées comme des actions de base pour soutenir l'engagement des jeunes déplacés de force :

### Action 1

Renforcer l'autonomie des jeunes déplacés de force par un engagement significatif en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs idées, de participer aux processus de prise de décision et de développer leur potentiel de leadership.

### Action 2

Reconnaître, utiliser et développer les capacités, les compétences et les qualifications des jeunes déplacés de force ; soutenir l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité et inclusives, y compris l'éducation formelle et non formelle, le renforcement des compétences et la formation professionnelle ; et faciliter les possibilités d'emploi et d'acquisition de moyens de subsistance.

### Action 3

Assurer une protection axée sur les jeunes déplacés de force et inciter les jeunes à se protéger eux-mêmes, en veillant à ce qu'ils aient accès à des documents personnels, à la liberté de mouvement et à des services de protection adaptés à leurs besoins et garantissant leur sécurité.

### Action 4

Soutenir le bien-être physique et émotionnel des jeunes déplacés de force et améliorer leur capacité à s'engager et à se développer socialement, physiquement, spirituellement et émotionnellement avec leurs pairs, leur famille et leur communauté.

### **Action 5**

Faciliter la mise en réseau des jeunes déplacés de force et le partage bidirectionnel d'informations précises, honnêtes et adaptées à l'âge et au contexte, avec et entre les jeunes, par le biais de canaux et de structures facilement accessibles.

### **Action 6**

Canaliser et renforcer les capacités des jeunes déplacés de force à établir des liens et des relations au-delà des différences sociales, culturelles, linguistiques, politiques et autres, et les aider à contribuer de manière significative aux processus de consolidation de la paix.

### **Action 7**

Produire des données et des preuves sur les jeunes déplacés de force, leurs besoins, leurs priorités, leurs compétences et leurs contributions afin de promouvoir la redevabilité envers les jeunes.

### **Pour plus d'informations**

Pour plus d'informations, veuillez consulter les documents suivants :

- Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire, 2016
- Collecte de données et ventilation par âge pour les jeunes dans l'action humanitaire, 2019
- Directives de l'IASC sur le travail avec et pour les jeunes dans les crises humanitaires et prolongées, 2021
- Réinstallation des enfants et adolescents à risque, 2016
- Actions clés pour les jeunes réfugiés, 2016
- Fiche de conseils (jeunes)

## Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ+)

Les personnes LGBTIQ+ en déplacement forcé sont souvent exposées à de graves risques en matière de protection et ont du mal à accéder aux services qui répondent à leurs besoins de protection. Examinons comment des actions ciblées contribuent à de meilleures réponses pour soutenir les personnes LGBTIQ+.

Vous êtes abordé-e par Afsar, une femme transgenre qui vous dit avoir été attaquée par des jeunes hommes dans son quartier. Afsar vous dit qu'elle a le sentiment d'être différente et de ne pas être acceptée dans la communauté. Elle a beaucoup de mal à trouver du travail et se prive souvent de nourriture ou de médicaments pendant plusieurs jours. Laquelle de ces actions serait appropriée pour Afsar, selon vous ?

- **Mettre Afsar en relation avec un bénévole formé pour l'accompagner auprès des prestataires de services liés à la violence basée sur le genre.**  
Il s'agit d'une action appropriée. Il se peut qu'Afsar ne se sente pas en sécurité pour accéder aux services liés à la violence basée sur le genre. Des bénévoles formés au soutien des personnes LGBTIQ+ peuvent faciliter l'accès d'Afsar aux services dont elle a besoin.
- **Déterminer si Afsar suit un traitement hormonal qui est interrompu en raison de sa situation économique.**  
Il s'agit d'une action appropriée. Il se peut qu'Afsar suive un traitement hormonal dans le cadre de sa transition. L'interruption de ce traitement peut entraîner de graves conséquences psychologiques. Travailler avec les organisations LGBTIQ+ pour identifier les services de santé mentale et de soutien psychosocial qui répondent aux besoins des personnes transgenres.
- **Conseiller à Afsar de signaler l'incident à la police.**  
Ce n'est pas une action appropriée. Dans les pays où le fait d'être LGBTIQ+ est criminalisé, contacter la police peut mettre Afsar en danger. La mise en place de points focaux LGBTIQ+ formés au sein de la police vise à garantir que les personnes LGBTIQ+ sont traitées avec respect et sont placées dans des logements respectant leur identité de genre.
- **Mettre Afsar en relation avec une organisation de soutien LGBTIQ+ et un groupe de soutien par les pairs LGBTIQ+.**  
Il s'agit d'une action appropriée. La mise en relation d'Afsar avec une organisation de soutien LGBTIQ+ locale de confiance ou un groupe de soutien par les pairs lui facilitera l'accès à des services adaptés aux personnes LGBTIQ+, y compris à un hébergement sûr. Cartographier les organisations et les groupes de soutien LGBTIQ+ et les impliquer dans la mise en place de services et de parcours d'orientation.

- **Orienter Afsar vers un programme de création de moyens de subsistance pour l'aider à devenir autonome.**

Il s'agit d'une [action appropriée](#). La façon dont l'identité de genre d'Afsar est perçue fait qu'il lui est difficile de trouver du travail. Cela augmente le risque qu'elle s'engage dans un travail relevant de l'exploitation. La planification d'options de moyens de subsistance, comme le travail à domicile avec des plateformes numériques, permet aux personnes transgenres d'accéder en toute sécurité à des activités génératrices de revenus.

### **Pour plus d'informations**

Pour plus d'informations, veuillez consulter les documents suivants :

- Note d'orientation : Travailler avec les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes (LGBTIQ+) en situations de déplacement forcé
- Fiche de conseils (LGBTIQ+)

### **Femmes et filles**

Les violations des droits de l'homme dont souffrent les femmes et les filles ne sont pas seulement le résultat d'un déplacement forcé. Elles sont directement liées à la discrimination et à la violence que subissent les femmes et les filles en temps de paix, puisque les femmes et les filles ne jouissent pas d'un statut égal à celui des hommes et des garçons dans la plupart des sociétés.

Pendant les conflits, les femmes et les filles sont particulièrement touchées en raison de leur statut dans la société. La violence basée sur le genre, la traite et l'exploitation sexuelle visent principalement les femmes et les filles. Elles risquent d'être enlevées et recrutées de force par des groupes armés. Même lorsqu'il devient possible de rentrer chez soi, les femmes et les adolescentes ont moins de possibilités de participer aux processus de paix et de reconstruction.

L'égalité des genres est fondamentale pour le bien-être et les droits de toutes les personnes avec et pour lesquelles nous travaillons ; elle est au cœur de l'approche AGD du HCR ; et elle est pertinente pour chaque aspect du travail du HCR.



## Les cinq engagements du HCR à l'égard des femmes et des filles

Examinons les cinq engagements du HCR envers les femmes et les filles, présentés dans la politique sur l'âge, le genre et la diversité, ainsi que quelques exemples d'actions ciblées.

### Cinq engagements

- **Action prioritaire 6.a.** : Les opérations du HCR garantiront que les personnes de sexe féminin constituent 50 pourcent des participants aux structures de gestion et de leadership qui fonctionnent sous l'autorité du HCR et encourageront leurs partenaires, notamment les gouvernements, à en faire de même.
- **Action prioritaire 6.b.** : Le HCR fournira aux femmes et aux filles relevant de sa compétence des documents de protection à titre individuel et encouragera ses partenaires, notamment les gouvernements, à en faire de même.
- **Action prioritaire 6.c.** : En fonction du contexte, les opérations du HCR augmenteront le pourcentage de femmes parmi les principaux destinataires de l'assistance au sein des foyers qui reçoivent une aide matérielle et/ou financière en espèces.
- **Action prioritaire 6.d.** : Le HCR garantira aux femmes et aux filles un accès égal à ses programmes liés aux moyens de subsistance, à l'éducation et à la santé et encouragera ses partenaires, notamment les gouvernements, à garantir un accès égal aux services publics.
- **Action prioritaire 6.e.** : Les opérations du HCR adopteront et mettront en œuvre des procédures opérationnelles standards en matière de VBG, rendant ainsi opérationnelles les quatre voies d'orientation principales pour toutes les victimes (sécurité/sûreté, juridique, médicale, psychosociale) et encourageront leurs partenaires, notamment les gouvernements, à en faire de même.

### Exemples d'actions ciblées

- Identifier et atténuer les obstacles physiques, informationnels et comportementaux susceptibles d'empêcher les femmes et les filles d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive (par exemple, lutter contre les idées fausses sur leur droit d'accéder à ces services ; fournir des informations dans des formats accessibles ; planifier des mécanismes de sensibilisation).
- Veiller à ce que toutes les filles en âge d'être scolarisées bénéficient du soutien matériel et immatériel nécessaire pour s'inscrire à l'école, y compris l'accès à des kits de dignité (kits d'hygiène) et à des services de santé reproductive pour les adolescentes.
- S'attaquer aux obstacles auxquels les femmes et les filles peuvent être confrontées dans l'accès aux documents ; prendre en compte les questions d'apatridie et de législation discriminatoire en matière de nationalité et de citoyenneté.

## Pour plus d'informations

Pour plus d'informations, veuillez consulter les documents suivants :

- Manuel du HCR pour la protection des femmes et des filles
- Boîte à outils du HCR pour l'égalité des genres
- IASC, Marqueur de genre et d'âge (MGA)
- Guide des genres pour les actions humanitaires
- HCR, Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre, 2020

## Étude de cas

Une jeune fille demandeuse d'asile arrive au bureau du HCR. Vous êtes un agent de protection chargé du premier entretien de protection. La jeune fille entre dans la pièce mais ne veut pas vous parler. Elle refuse également de parler à la traductrice.

Que pouvez-vous faire pour résoudre ce problème ?

Essayer de déterminer si la jeune fille a besoin d'une aide pour communiquer en raison d'un handicap auditif ou vocal avant d'aller plus loin est un bon point de départ, mais la jeune fille n'a pas un tel handicap et ne communique toujours pas.

Demander à une collègue de mener l'entretien à votre place est une bonne idée, mais la jeune fille ne communique toujours pas, même avec votre collègue.

Une analyse approfondie de l'âge, du genre et de la diversité de toutes les personnes impliquées vous permettrait de mieux comprendre comment gérer la situation. Par exemple :

- Elle peut avoir peur de parler à un homme. Dans de nombreuses cultures, les femmes ne se sentent pas à l'aise pour divulguer des questions d'ordre privé à un homme et, en particulier, à un homme étranger. En fait, elles peuvent se mettre en grand danger si les membres de la communauté découvrent qu'elles ont parlé seules à un homme extérieur à la famille.
- Elle peut ne pas faire confiance à la traductrice. Il se peut qu'elle fasse partie d'un groupe ethnique ou religieux différent ou qu'elle ait des parents puissants dans la communauté des réfugiés et craigne des représailles si elle divulgue certaines informations.

C'était effectivement le cas dans cet exemple réel.

## Hommes et garçons

Pendant le déplacement, les hommes et les garçons peuvent être confrontés à des menaces contre leur vie et leur liberté, à des violences sexuelles (notamment en détention), au recrutement forcé, à la détention et à l'exploitation arbitraires et au refoulement.

Voici quelques exemples d'actions ciblées :

- Proposer des activités éducatives, extrascolaires, sportives et récréatives aux garçons et aux jeunes hommes afin de réduire le risque de recrutement ou d'abus de substances.
- Diffuser des informations sur les services et les coordonnées des hommes et des garçons survivants de violences sexuelles.
- Assurer la formation du personnel du HCR et des partenaires, et veiller à ce que les programmes de prévention et de prise en charge de la violence basée sur le genre incluent les hommes et les garçons survivants de VBG.
- Développer des partenariats avec des groupes communautaires masculins, des clubs de jeunes et d'enfants, des associations sportives, des écoles, des institutions professionnelles, des clubs de microfinance et d'autres organisations.

### Pour plus d'informations

Pour plus d'informations, veuillez consulter les documents suivants :

- HCR, Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre, 2020
- Politiques et orientations relatives à la violence basée sur le genre

## Minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, et groupes indigènes

Les minorités et les peuples autochtones rencontrent fréquemment des obstacles à l'exercice de leurs droits, et sont souvent exclus de la participation aux décisions qui les concernent, ou peuvent subir des violences et des discriminations de la part d'autres membres des communautés dans lesquelles ils vivent.

Les actions ciblées peuvent inclure :

- Prendre les mesures appropriées pour que les communautés minoritaires et autochtones déplacées puissent conserver leur patrimoine culturel et leur identité.
- Veiller à ce que les minorités et les autochtones disposent d'un espace pour pratiquer leurs traditions culturelles.
- Rendre l'information plus accessible, par exemple en fournissant des traductions dans les langues minoritaires.
- Mener des programmes de sensibilisation interculturelle sur les cultures, les traditions et les valeurs des communautés coexistantes.
- Cartographier les organisations locales dirigées par des groupes indigènes ou minoritaires.

## Pour plus d'informations

Pour plus d'informations, veuillez consulter le document suivant :

- Note d'orientation : Travailler avec les minorités et les peuples autochtones dans les situations de déplacement forcé

## Changer les attitudes et promouvoir le respect de la diversité

Les attitudes et les croyances des prestataires de services et des membres de la communauté sont au cœur de l'inclusion ou de l'exclusion de groupes particuliers, tels que les femmes veuves, les personnes handicapées, les personnes LGBTIQ+ et les groupes minoritaires. Les attitudes négatives, les préjugés inconscients et les suppositions concernant ces groupes constituent souvent les obstacles les plus importants à l'obtention de leurs droits et à l'accès aux services ; ils exacerbent l'isolement social et peuvent conduire à la violence et à la discrimination. La mise en évidence des capacités, des contributions positives et des aspirations de tous les membres d'une communauté, indépendamment de leur âge, de leur genre, de leur handicap, de leur identité de genre, de leur race, de leur éducation et de leur origine sociale, peut aider à combattre les stéréotypes négatifs.



## À garder à l'esprit

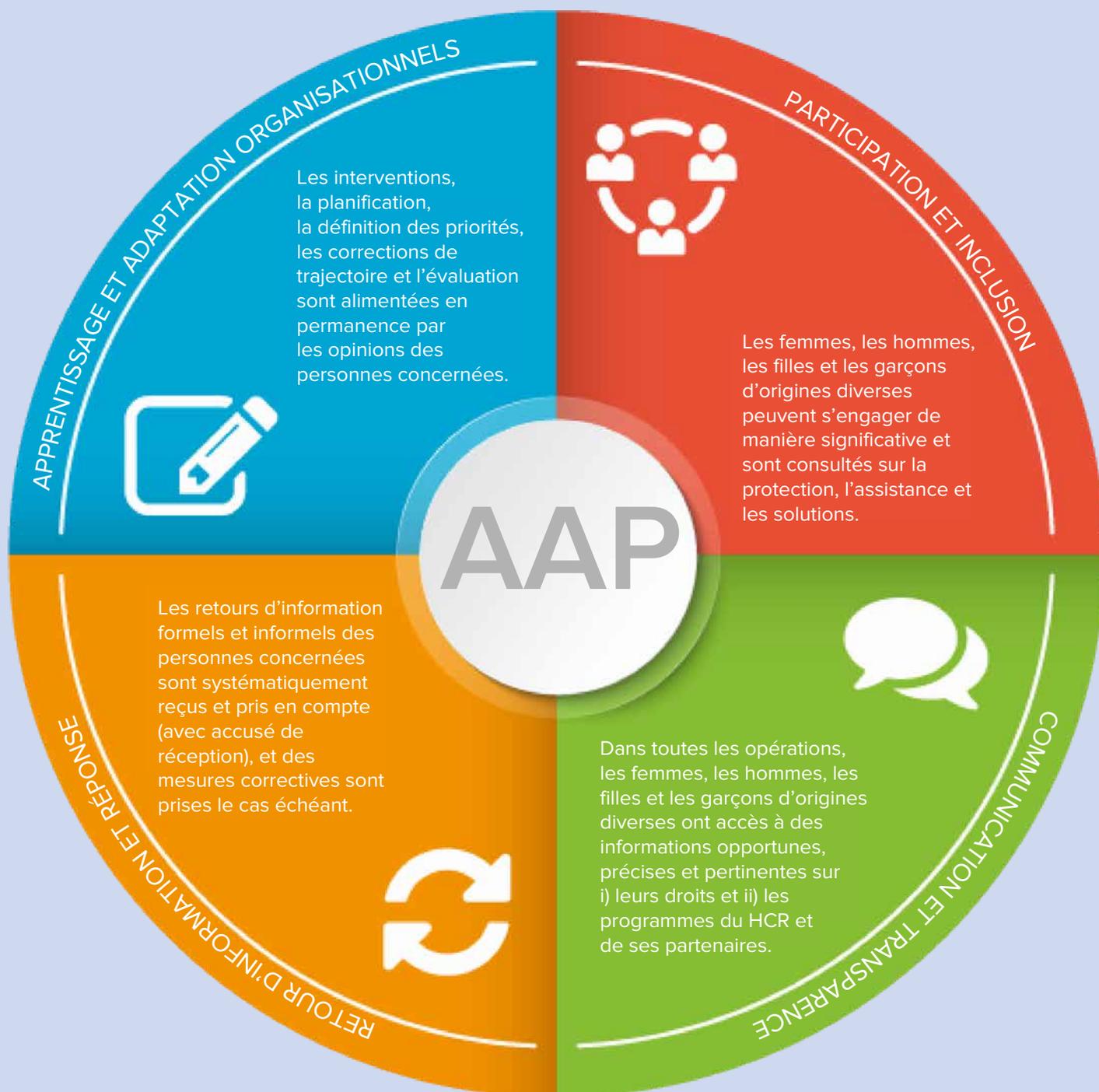
Nous devons constamment parler aux gens afin d'analyser leur situation et d'identifier les risques spécifiques émergents en matière de protection.

- Considérez les gens comme des personnes pleines de ressources, dotées de compétences et de capacités diverses, et rappelez-vous que les membres des groupes que nous venons d'aborder n'ont pas tous des besoins supplémentaires ou ne sont pas tous exposés à des risques accrus.
- Reconnaissez que la vulnérabilité n'est pas permanente et qu'elle peut changer avec le temps.
- Appliquez toujours le prisme de l'AGD pour identifier les caractéristiques à plusieurs niveaux. Par exemple, lorsque vous commencez à travailler avec des personnes handicapées, assurez-vous que les actions que vous proposez tiennent compte des risques particuliers pour les femmes handicapées, les enfants handicapés, etc.
- Réfléchissez à vos propres caractéristiques AGD et à la manière dont elles peuvent influencer ou non tout préjugé inconscient que vous pourriez avoir.

# Module 9 : Redevabilité envers les personnes affectées

## Introduction à la redevabilité envers les personnes affectées

Les engagements du HCR en matière de redevabilité envers les personnes affectées sont décrits dans les actions clés 2 à 5 de la politique sur l'âge, le genre et la diversité. La redevabilité envers les personnes affectées, ou AAP (Accountability to Affected People), est un engagement actif des acteurs humanitaires à utiliser leur pouvoir de manière responsable en tenant compte des populations qu'ils cherchent à aider, en étant tenus de communiquer avec elles et de leur rendre compte.





## Participation et inclusion

L'**action clé 2** de la politique sur l'âge, le genre et la diversité du HCR exige que les opérations dans les pays aient recours à des méthodologies participatives à chaque étape du cycle de programmation, afin d'intégrer les capacités et les priorités des femmes, des hommes, des filles et des garçons de diverses origines dans les programmes de protection, d'assistance et de solutions.



## Communication et transparence

L'**action clé 3** exige que, au minimum, toutes les stratégies de protection et de solutions au niveau du pays détaillent l'approche de l'opération concernant la communication avec les femmes, les hommes, les filles et les garçons de diverses origines, par des moyens appropriés et accessibles à tous les groupes d'une communauté.



## Retour d'information et réponse

L'**action clé 4** exige que, au minimum, toutes les opérations du HCR établissent et préconisent des systèmes de retour d'information et de réponse, notamment pour les plaintes confidentielles.



## Apprentissage et adaptation organisationnels

L'**action clé 5** exige que, au minimum, les opérations du HCR adaptent les programmes et les stratégies en réponse aux informations provenant des personnes relevant de la compétence du HCR et indiquent ces mesures dans les plans d'opérations nationaux et les rapports annuels.

Cette partie du module se concentrera sur la communication et la transparence (Action clé 3) et le retour d'information et de réponse (Action clé 4). La participation et l'inclusion (Action clé 2) et l'apprentissage et l'adaptation organisationnels (Action clé 5) ont été couverts dans d'autres parties de cette formation.

## **Redevabilité envers les communautés**

Pour respecter nos engagements, nous devons faire participer la communauté à tous les niveaux et dans toute sa diversité, et :

1. Veiller à ce que la programmation soit menée de manière participative et communautaire ;
2. Comprendre et agir sur le droit de la communauté à avoir accès à l'information dans les langues et les formats qu'elle préfère ;
3. Établir des canaux de communication bidirectionnels sûrs et accessibles, y compris des mécanismes de retour d'information.

Des systèmes de communication bidirectionnelle, de retour d'information et de réponse accessibles et appropriés nous permettent d'entendre directement les communautés déplacées, d'avoir une compréhension en temps réel des risques auxquelles elles sont confrontées en matière de protection, et de mesurer l'impact de notre programmation. En outre, ils nous permettent de partager avec les communautés des informations opportunes, précises et pertinentes, telles qu'identifiées par les communautés.

Garantir ces actions nous aidera à atteindre notre objectif ultime de l'AAP : une programmation participative informée par les voix, perceptions et besoins exprimés par les communautés, et adaptée à ceux-ci. Voyons maintenant comment procéder de manière plus approfondie.

## **Passer d'une communication unidirectionnelle à une communication bidirectionnelle**

Examinons les actions clés de la rubrique Communication et transparence.

- Faciliter la communication et le dialogue dans les deux sens entre le HCR, ses partenaires et les personnes concernées tout au long de la programmation.
- Partager des informations et communiquer dans des langues, des formats et des médias culturellement appropriés et accessibles à tous les groupes d'une communauté, en utilisant les canaux identifiés par la communauté comme étant préférés et fiables.
- Veiller à ce que les femmes, les hommes, les garçons, les filles et les personnes d'identités et d'origines diverses aient accès à des informations opportunes, précises et pertinentes sur i) leurs droits et ii) les programmes du HCR et de ses partenaires.

## Pourquoi la communication est-elle si importante ?

Les communautés ont le droit d'être informées et de s'engager sur les questions qui ont une incidence sur leur vie. Cela signifie qu'elles doivent recevoir des informations sur leurs droits et sur la manière d'y accéder, et être tenues au courant des programmes de protection et d'assistance à mesure qu'ils évoluent, faisant ainsi de l'information une forme d'aide en soi.

L'accès à des informations transparentes et exactes permet aux communautés de prendre des décisions éclairées pour leur sécurité et leur protection, et de tenir les acteurs humanitaires redevables. Une communication efficace entre le HCR et les communautés permet également de gérer les attentes concernant le type et le niveau d'aide qui peut être fournie, à qui et pourquoi.



Par définition, la communication n'est pas unilatérale. Lorsqu'une information est fournie par une partie, il doit y avoir une réponse pour montrer qu'elle est comprise de la même manière par les deux parties. Il en va de même pour la communication entre le HCR, ses partenaires et la communauté.

Développez un plan de communication parallèlement à d'autres activités. Voici quelques étapes clés de l'élaboration d'un plan :

- Cartographier l'infrastructure de communication existante
- Évaluer les besoins en communication
- Définir les objectifs
- Valider avec la communauté
- Identifier et utiliser de multiples canaux pour assurer l'accessibilité et l'inclusion de toute la communauté

Voir le guide opérationnel du HCR sur la redevabilité envers les personnes affectées (2020), pages 20-21 pour les avantages et les inconvénients des différents canaux de communication.

## A quoi ressemble une bonne communication

Le tableau présente certaines déclarations qui sont des exemples de bonne communication, et d'autres qui sont des exemples de mauvaise communication.

	Bonne	Mauvaise
Les membres de la communauté disposent d'un accès sûr et régulier à des informations opportunes, précises et adaptées au contexte.		
Le HCR ne dialogue qu'avec les aînés de la communauté, qui prennent des décisions sur la base des informations dont ils disposent.		
Divers groupes de la communauté sont engagés dans un dialogue en tant que partenaires.		
Les membres de la communauté connaissent les moyens par lesquels ils peuvent participer de manière significative et donner leur avis.		
Les membres de la communauté ont leur mot à dire sur les canaux de communication et les types d'informations dont ils ont besoin.		
Les leaders masculins de la communauté sont les principaux destinataires d'informations opportunes, exactes et adaptées au contexte.		

Si, en tant qu'opération, nous assurons une communication sûre et accessible à divers groupes, la confiance entre tous les membres de la communauté sera renforcée, et tous les membres de la communauté auront accès à des informations correctes et opportunes et seront en mesure de prendre des décisions en connaissance de cause. En outre, les membres de la communauté seront en mesure de partager des informations avec le HCR, et le HCR disposera de plus d'informations sur les préoccupations et les risques en matière de protection, ainsi que sur les différents besoins et préférences des divers groupes communautaires, ce qui permettra une programmation plus efficace et mieux informée.

Si seuls les hommes et les aînés ont la possibilité de participer et de s'engager de manière significative dans les programmes, nous risquons de ne pas répondre aux besoins de tous les membres de la communauté.

## Actions clés en matière de retour d'information et de réponse

Examinons les actions clés de la rubrique Retour d'information et réponse.

- Établir de multiples canaux de communication adaptés aux différents besoins et capacités des personnes avec et pour lesquelles nous travaillons, y compris par exemple les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées (c'est-à-dire les langues, les formats et les médias).
- Utiliser des garanties de confidentialité pour faire en sorte que des questions telles que l'exploitation et les abus sexuels soient traitées avec une sensibilité tenant compte de la protection.
- Disposer de procédures opérationnelles standards définissant les rôles et les responsabilités en ce qui concerne le recueil, l'envoi des accusés de réception, l'évaluation, l'analyse et la transmission aux destinataires concernés des retours d'information, ainsi que les réponses opérationnelles à ces retours d'information (c'est-à-dire les voies d'orientation et de réponse).

## Qu'est-ce qu'un système de retour d'information ?

Nous allons maintenant examiner plus en détail les systèmes de retour d'information.

### Retour d'information

Le retour d'information est une communication formelle ou informelle de la part des personnes déplacées de force, reçue par le biais de mécanismes de retour d'information. Il peut être positif ou négatif (plainte) et informe la programmation ou exige une action corrective (réponse). Le retour d'information doit d'abord faire l'objet d'un accusé de réception et peut ensuite être pris en compte directement ou transmis à d'autres personnes pour une action ultérieure, selon le cas. Le cycle de communication aller-retour qui s'ensuit est ce que l'on appelle la « boucle de retours ». L'objectif est de fermer systématiquement la boucle de retours. Les boucles de retours fermées exigent que les données sur le retour d'information reçu soient recueillies, stockées, analysées, traitées et rapportées.

### Mécanismes de retour d'information

Les mécanismes de retour d'information sont des moyens par lesquels les personnes déplacées de force et apatrides peuvent communiquer en toute sécurité avec l'organisation et recevoir des réponses de sa part. Les mécanismes de retour d'information peuvent être communautaires (utilisation des structures de la communauté) ou être gérés par une organisation (boîte à idées, ligne directe, etc.) ou de manière interinstitutionnelle (gestion par une organisation au nom de plusieurs organisations). La boîte à idées et la ligne directe sont des exemples de mécanisme de retour d'information.

### L'étape la plus importante dans la mise en place d'un mécanisme de retour d'information

La mobilisation et la consultation de la communauté sont essentielles avant, pendant et après la mise en place d'un mécanisme de retour d'information. Tout d'abord, recensez les canaux de communication existants, y compris ceux mis en place par les partenaires. Ensuite, mobilisez et consultez la communauté pour identifier ses moyens et méthodes préférés pour fournir un retour d'information, y compris les plaintes sensibles (remarque : différents membres de la communauté peuvent avoir des préférences différentes selon le type de retour d'information).

CONSEIL : Identifiez et exploitez les canaux de communication fiables existants pour que les différents groupes d'une communauté puissent donner leur avis par plusieurs moyens et de manière inclusive.

### Systèmes de retour d'information

Les systèmes de retour d'information font référence aux processus, méthodes et outils mis en place pour garantir que la boucle entre la réception du retour d'information et la réponse à celui-ci est bouclée (recueil, accusé de réception, stockage, enregistrement, évaluation, transmission aux destinataires concernés et rapport), constituant ainsi un système de retour d'information et de réponse.

## Fermer la boucle de retours

Recueillir les réactions des personnes déplacées de force et apatrides n'est qu'une partie d'un système de retour d'information et de réponse. Un élément tout aussi important est de fermer la boucle de retours en recevant, en reconnaissant et en répondant aux commentaires.

### Comment fermer la boucle de retours

Pour fermer la boucle de retours, vous devez :

- établir clairement le flux de processus interne pour le retour d'information, y compris les rôles et responsabilités concernant la transmission aux destinataires concernés (par exemple, un organigramme du retour d'information au niveau opérationnel) ;
- recueillir, traiter, stocker et analyser les données en utilisant des systèmes préexistants ou en créant des systèmes spécifiques au contexte - veillez à ce que les données des retours d'information soient ventilées et établissez des délais pour chaque étape (recueil, traitement, stockage, analyse, réponse, rapport, etc.) ;
- vous assurer qu'un processus d'orientation existe pour le retour d'information concernant les services fournis par les partenaires et les demandes d'assistance que le HCR ne fournit pas directement.

### Attributs d'un bon système de retour d'information et de réponse

Voici quelques caractéristiques essentielles d'un bon système de retour d'information et de réponse :

- La dignité et la valeur des personnes déplacées de force et apatrides, ainsi que leur droit d'être entendues, sont affirmés en recevant et en donnant suite à leurs réactions, y compris leurs commentaires, suggestions et plaintes.
- Le HCR et ses partenaires sont alertés de tout problème de protection grave qui doit être résolu.
- L'impact des programmes de protection, d'assistance et de solutions fait l'objet d'un suivi constant et les besoins, tendances et perceptions émergents ou aggravés sont mis en évidence.
- Le stockage, l'enregistrement et l'analyse des données des retours fournissent des informations utiles pour l'évaluation de l'impact et une meilleure compréhension des besoins et des attentes de la communauté. Il en résulte une programmation plus efficace grâce à l'adaptation des programmes.

## Que pourrait-il se passer sans systèmes de retour d'information et de réponse ?

Si nous ne disposons pas de systèmes de retour d'information et de réponse sûrs et accessibles, nous risquons d'avoir des programmes inefficaces et inefficients qui ne correspondent pas aux besoins et aux priorités de la communauté ; des programmes auxquels la communauté ne participe pas ou qu'elle ne s'approprie pas ; et un risque réel d'abus de pouvoir sans entrave, comme l'exploitation et les abus sexuels.



Les systèmes de retour d'information et de réponse nous permettent d'entendre directement les personnes déplacées de force et apatrides, ce qui nous permettra d'avoir des programmes plus efficaces et plus significatifs et d'être alertés en cas de manquement. En outre, des systèmes efficaces de retour d'information et de réponse, établis en consultation avec les communautés, aideront à établir la confiance avec la communauté et à faire en sorte que les communautés sentent qu'elles ont les moyens d'exprimer leurs préoccupations, leurs plaintes et aussi leurs suggestions ou leurs idées pour améliorer la programmation.

## Exemples sur le terrain

Nous allons maintenant examiner deux exemples de mise en place de canaux de communication accessibles.

### **Venezuela : consultation des communautés sur les canaux de communication préférés**

En juin 2020, plus de 5 millions de réfugiés et de migrants vénézuéliens ont cherché protection et soutien dans les pays voisins. Cette population diversifiée est confrontée à différents problèmes de protection liés aux facteurs AGD.

Afin de garantir des canaux de communication accessibles avec les communautés touchées, une évaluation a été effectuée simultanément auprès de plus de 3 400 réfugiés dans 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ils ont été interrogés sur les canaux d'information et de communication auxquels ils ont accès, qu'ils utilisent et qu'ils préfèrent. Le retour d'information a été recueilli par le biais de plusieurs méthodes, qui ont été élaborées et testées de manière consultative : enquête, sondage en ligne, entretiens avec des informateurs clés et discussions de groupe, afin de garantir une approche globale permettant d'atteindre différents groupes parmi les populations ciblées. Tous les groupes ont eu l'occasion de partager directement leurs expériences et leurs préférences, sans aucun filtre de la part, par exemple, des dirigeants communautaires.

L'accent a été mis sur l'AGD, y compris dans l'analyse des résultats, et les questions spécifiques ont été soulignées en conséquence. Les canaux de communication ont été alignés sur les besoins des communautés et des individus, leurs capacités et leurs préoccupations quant aux canaux d'information et de communication les plus appropriés.

### **Tanzanie : outils pour surmonter les obstacles à la communication**

En 2019, le HCR et HelpAge International ont travaillé avec des réfugiés burundais souffrant de troubles de la communication dans l'ouest de la Tanzanie pour identifier les obstacles à la communication et concevoir de nouveaux outils et des solutions possibles pour les surmonter. Les personnes déplacées de force et apatrides présentant un handicap de communication constituent un groupe hétérogène, comprenant des malentendants, des personnes sourdes et des personnes présentant un handicap intellectuel et psychosocial qui utilisent le français, l'américain, le kirundi et le « *home sign* » (une forme pidgin de la langue des signes), ainsi que des gestes, des mouvements et des vocalisations pour communiquer. La participation des personnes déplacées de force et apatrides à toutes les phases de l'initiative a été essentielle, depuis l'identification des obstacles à la communication jusqu'à la formulation, la conception et l'essai des solutions possibles.

Le projet a débouché sur des outils novateurs, tels que des objets, des pictogrammes et des photographies, permettant d'améliorer la communication lorsqu'ils sont associés à des gestes ; des textes écrits et des signes conçus pour remédier à l'accès limité aux services dans les camps et à la méconnaissance de ces derniers ; et une moindre dépendance des personnes handicapées sur le plan de la communication. L'implication des personnes handicapées dans la création d'un nouveau vocabulaire visuel a donné lieu à un sentiment d'appropriation et d'autonomisation, et a permis aux personnes handicapées d'exprimer leurs besoins, ce qui s'est traduit par l'amélioration du canal de communication bidirectionnel et le renforcement de la programmation inclusive.



## AGD et redevabilité

Après avoir examiné les différentes actions qui soutiennent une approche AGD, passons maintenant en revue nos responsabilités dans le cadre de la politique sur l'âge, le genre et la diversité. La politique du HCR sur l'âge, le genre et la diversité vise à promouvoir l'autonomisation de toutes les personnes déplacées de force et apatrides grâce à une intégration solide de l'approche AGD dans son travail, à la promotion de l'égalité des genres et au renforcement des mécanismes visant à garantir la responsabilité envers les personnes affectées dans toutes les opérations.

Il est obligatoire de respecter cette politique. Elle couvre toutes les personnes déplacées de force et apatrides et s'applique à toutes les opérations et à tous les sièges dans tous les domaines d'activité du HCR.

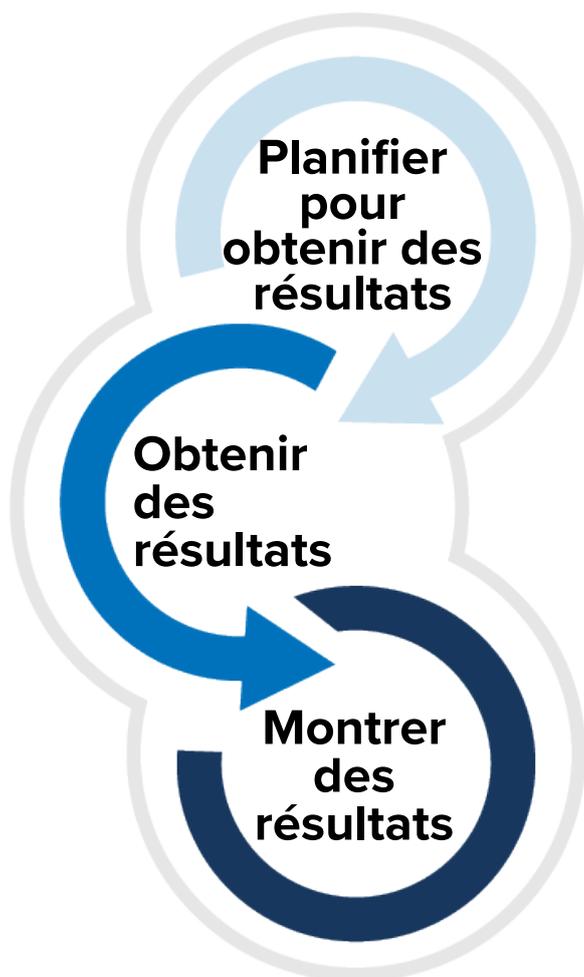
Il est important de mesurer les progrès et de rendre compte des résultats afin d'accroître notre responsabilité envers les personnes affectées et de jeter les bases d'une hiérarchisation et d'une adaptation plus poussées.

### Qui est responsable ?

- Les directeurs de division sont chargés de veiller à ce que leurs politiques, stratégies, outils, documents d'orientation et programmes d'apprentissage soient pleinement conformes à la politique sur l'âge, le genre et la diversité.
- Les directeurs de bureau sont responsables de la surveillance du respect de la politique sur l'âge, le genre et la diversité dans la région.
- Les représentants et les chefs de bureau sont responsables de la mise en œuvre de la politique sur l'âge, le genre et la diversité et de la communication des résultats.
- L'équipe multifonctionnelle est chargée d'analyser l'environnement de protection et de concevoir et apporter des réponses tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité.
- Le personnel travaillant dans toutes les fonctions et tous les secteurs est chargé d'appliquer le prisme de l'AGD dans ses interactions quotidiennes avec les personnes déplacées de force et apatrides et d'identifier les risques de protection pour les groupes d'AGD.

# Module 10 : AGD et programmation

## L'AGD dans la programmation du HCR



L'application d'une approche AGD à son travail fait partie de l'ADN du HCR et de la façon de travailler. Elle doit donc s'appliquer à tout ce que nous faisons, depuis le début d'une situation d'urgence jusqu'à ce que des solutions durables aient été trouvées. L'utilisation d'une approche AGD tout au long des phases de programmation contribuera à des réponses plus efficaces et plus responsables. Cette section décrit comment les principes de l'AGD sont intégrés dans les processus de programmation introduits par COMPASS à partir de 2021.

Pour le HCR, la programmation est organisée sur un horizon pluriannuel et se compose de trois phases : Planifier pour obtenir des résultats, obtenir des résultats et montrer des résultats.

### Planifier pour obtenir des résultats

Au cours de cette phase, les opérations nationales conçoivent des stratégies sur 3 à 5 ans définissant l'impact, les résultats et les produits souhaités pour les personnes déplacées de force et apatrides, ainsi que la feuille de route, les risques et les partenariats nécessaires pour y parvenir.

Les stratégies pluriannuelles doivent définir une approche structurée pour traiter les facteurs à l'origine des inégalités, de la discrimination ou des besoins persistants non satisfaits pour des groupes d'âge, de genre ou de diversité spécifiques.

Dans le cadre de l'analyse de la situation, les opérations effectuent une analyse systématique des informations ventilées selon l'AGD pour comprendre et analyser les droits, les besoins, les risques, les priorités et les capacités de toutes les personnes déplacées de force et apatrides.

1. Examiner l'analyse situationnelle
2. Concevoir une stratégie pluriannuelle
3. Gérer les situations d'urgence

## Obtenir des résultats

Au cours de cette phase, les opérations élaborent des plans de mise en œuvre détaillés et des plans de suivi et d'évaluation pluriannuels, et procèdent à des examens annuels portant sur les questions émergentes et les progrès accomplis vers les résultats et les impacts escomptés.

Les modalités de mise en œuvre et les interventions doivent répondre aux différents risques, besoins et capacités des personnes présentant différentes caractéristiques d'AGD.

Les réactions des personnes déplacées de force et apatrides doivent être systématiquement analysées afin de déterminer si les programmes sont sur la bonne voie pour obtenir les résultats escomptés pour elles.

Dans la mesure du possible, et en fonction de leurs priorités et de leurs capacités, les personnes déplacées de force et apatrides doivent être impliquées dans la mise en œuvre et le suivi des programmes.

4. Élaborer des plans de mise en œuvre
5. Assurer le suivi des plans de mise en œuvre
6. Gérer et adapter les plans de mise en œuvre

## Montrer des résultats

Au cours de cette phase, les opérations utilisent les preuves qu'elles ont accumulées pour montrer la différence que le HCR et ses partenaires font dans la vie des personnes déplacées de force et apatrides, pour adapter leurs programmes si nécessaire, et pour en apprendre davantage sur la pertinence et l'efficacité des programmes. Les opérations doivent fournir des données ventilées par âge, sexe et diversité pour les indicateurs d'impact et de résultats fondamentaux. Dans l'ensemble, les opérations doivent toujours s'assurer que les informations ventilées selon l'AGD sont incluses dans tout exercice d'établissement de rapport afin de garantir la transparence des progrès réalisés pour chaque groupe de la population et de soutenir les efforts de plaidoyer autour des droits et des conditions de groupes spécifiques.

7. Établir un rapport sur les indicateurs fondamentaux
8. Réaliser un examen de la mise en œuvre de la stratégie
9. Évaluer la stratégie

## Rapport sur les résultats de la mise en œuvre de l'approche AGD

Tout au long du cours, nous avons examiné les différentes stratégies permettant de faire progresser l'approche AGD. Lisez quelques exemples du terrain sur la façon dont les actions clés ont été reflétées dans le travail.

- Des données ventilées ont été recueillies et sont disponibles dans proGres. Des modèles de rapports détaillés ont été élaborés pour guider les partenaires dans la collecte systématique de données ventilées selon l'AGD et pour assurer la qualité des rapports (Action clé 1).
- L'un des commentaires reçus des points de contact lors de l'engagement communautaire était le long délai d'obtention des certificats de naissance. Le personnel du HCR a assuré la liaison avec l'officier d'état civil et les autorités hospitalières et une brochure d'information sur le processus d'enregistrement des naissances a été conçue et traduite en ourdou et en dari (Action clé 5).
- Les procédures opérationnelles standards relatives à la violence basée sur le genre ont révisées et adoptées par le HCR et ses partenaires. Le personnel de protection et des partenaires du HCR, ainsi que les organisations gouvernementales responsables de la réponse à la violence basée sur le genre, ont participé à une formation sur les procédures opérationnelles standards révisées en matière de violence basée sur le genre. Le système de gestion des cas et les parcours d'orientation sont en place (Action clé 6e).

## Mesures que vous pouvez prendre

Ce tableau présente différentes mesures que vous pouvez prendre et la phase à laquelle elles correspondent.

	Planifier pour obtenir des résultats	Obtenir des résultats	Montrer des résultats
Identifier les ressources nécessaires pour mettre en place les canaux de communication préférés et accessibles aux différents groupes d'AGD.			
Refléter les considérations de l'AGD dans les évaluations et informer les personnes déplacées de force et apatrides des résultats des évaluations et des actions qui en découlent.			
Inclure le personnel et les partenaires qui ont le contact le plus étroit/sont les plus proches des groupes d'AGD dans la prise de décision et la définition des priorités.			
Adapter les interventions sur la base d'une analyse, tenant compte de l'AGD, des résultats des évaluations, du suivi et des autres exercices de collecte de données.			

Inclure des informations ventilées selon l'AGD dans les rapports, en soulignant les inégalités entre les groupes et la manière dont le HCR y remédie.			
Fournir systématiquement des informations opportunes et pertinentes aux personnes déplacées de force et apatrides sur la portée et les modalités des interventions, dans des formats accessibles à tous les groupes d'AGD.			

L'AGD est une approche qui s'applique à toutes les phases de la programmation. Nombreuses sont les mesures à prendre à chaque phase pour garantir que nos programmes soient inclusifs et répondent aux priorités de toutes les personnes déplacées de force et apatrides et que les interventions soient pertinentes et adaptées si nécessaire en fonction du retour d'information reçu des membres de tous les groupes d'âge, de genre et de diversité. Des actions comme celles examinées dans cette section nous permettront d'identifier et d'éliminer les obstacles à la jouissance des droits par toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons.

## Points essentiels

Félicitations ! Vous avez atteint la fin de ce module. Avant de passer à l'évaluation finale, voici quelques-uns des points clés que nous avons abordés sur la manière de la mettre en œuvre dans notre travail :

- Recueillir des données sur l'âge, le genre et la diversité, analyser les informations en utilisant la ventilation des données selon l'AGD et utiliser les résultats pour la programmation.
- Utiliser des approches participatives qui tiennent compte des points de vue, des besoins et des priorités des divers groupes d'AGD à toutes les phases de la programmation et dans les processus décisionnels.
- Veiller à ce que les personnes déplacées de force et apatrides soient au cœur de la programmation en procédant à une analyse AGD et en mettant en œuvre des approches communautaires et fondées sur les droits.
- Promouvoir une approche d'équipe multifonctionnelle pour faciliter l'analyse AGD conjointe et l'élaboration de réponses tenant compte de l'AGD.
- Identifier les domaines dans lesquels nous devons mener des actions ciblées pour combler les lacunes en matière de protection auxquelles sont confrontés certains groupes d'AGD.
- Veiller à ce que nous soyons responsables à l'égard de toutes les personnes déplacées et apatrides des divers groupes d'AGD.
- Répondre aux retours d'information reçus des personnes déplacées et apatrides et adapter les programmes en conséquence.

## Ressources

- Politique sur l'âge, le genre et la diversité, 2018
- Principes directeurs 2021 du HCR pour la procédure relative à l'intérêt supérieur
- L'approche communautaire dans les opérations du HCR
- Cadre de protection des enfants
- Formation en ligne sur la redevabilité envers les personnes affectées (disponible dans Learn&Connect/Workday)
- Guide compact pour les gestionnaires sur la redevabilité envers les personnes affectées
- Directives opérationnelles sur la redevabilité envers les personnes affectées
- Rapport sur la responsabilité relative à l'âge, au genre et à la diversité
- Tous sous un même toit
- Approche communautaire dans les opérations du HCR, annexe 2 : Kit d'outils
- Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire, 2016
- COMPASS
- Guide COMPASS sur le développement du cadre de résultats
- Actions clés pour les jeunes réfugiés, 2016
- Collecte de données et ventilation par âge pour les jeunes dans l'action humanitaire, 2019
- Politiques et orientations relatives à la violence basée sur le genre
- Formation en ligne sur l'égalité des genres (disponible dans Learn&Connect/Workday)
- Boîte à outils pour l'égalité des genres
- IASC, Le marqueur de genre et d'âge (MGA)
- Directives de l'IASC sur le travail avec et pour les jeunes dans les crises humanitaires et prolongées, 2021
- Vidéo sur l'intersectionnalité
- Écouter et apprendre : Évaluation participative avec des enfants et des adolescents
- Note d'orientation : Travailler avec les personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé
- Note d'orientation : Travailler avec les personnes LGBTIQ+ dans les situations de déplacement forcé
- Note d'orientation : Travailler avec les minorités et les peuples autochtones
- Note d'orientation : Travailler avec les personnes âgées en situations de déplacement forcé
- Éducation des réfugiés 2030 - Une stratégie pour l'inclusion des réfugiés
- Réinstallation des enfants et adolescents à risque, 2016
- Résumé des méthodes d'enquête présentées dans la boîte à outils sur l'approche communautaire au HCR
- Soutenir la participation des personnes handicapées
- Guide des genres pour les actions humanitaires
- Fiche de conseils (enfants)

- Fiche de conseils (jeunes)
- Fiche de conseils sur les personnes âgées et l'AGD
- Comprendre l'approche communautaire de la protection
- Boîte à outils du HCR pour l'égalité des genres
- Guide du HCR sur les évaluations participatives tenant compte du handicap
- Manuel du HCR pour la protection des femmes et des filles
- HCR, Politique sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre, 2020
- HCR, Manuel d'évaluation des besoins (2017).
- Ensemble de questions courtes du Groupe de Washington
- Travailler avec les personnes âgées en situations de déplacement forcé
- Travailler avec les personnes handicapées dans les situations de déplacement forcé